

Fouilles récentes de quelques dolmens du Quercy. Les données architecturales et leur interprétation.

par Bernard PAJOT

Il convient de ranger dans le folklore archéologique, même si elle est toujours vivace¹, l'image traditionnelle et subjective du dolmen quercynois construit au milieu d'un tumulus arrondi. Elle ne résiste pas en effet à une approche scientifique, tout comme l'hypothèse d'une origine celtique largement dépassée, mais encore répandue dans le public.

Cette vision abusivement simplificatrice réduit généralement le tumulus à une accumulation anarchique de matériaux divers, dont le rôle est mal défini et en tout cas négligeable puisque son absence n'incommode guère. Que de clichés soi-disant exemplaires, qui valorisent pour des raisons esthétiques des monuments amputés d'un élément essentiel, le tumulus !

Par oubli de cette réalité, une coupure regrettable s'est installée entre les dolmens et les tumulus *stricto sensu*, non seulement au niveau du vocabulaire, mais aussi et surtout au niveau de leur interprétation, alors que de toute évidence ces monuments sont liés entre eux. En Quercy, par exemple, l'architecture tumulaire à usage funéraire fleurit de la fin du Néolithique à l'Age du Fer avec des adaptations et des évolutions qu'il serait naïf de nier.

Le manque d'intérêt pour les tumulus dolméniques s'explique de diverses façons. Il y a tout d'abord un préjugé défavorable qui assimile leur morphologie visible à une butte non structurée et, de ce fait, peu susceptible d'apporter des informations cohérentes sur le plan architectural, rituel ou chronologique. Ensuite l'ampleur des travaux à accomplir et les difficultés qui en découlent ont découragé maintes tentatives. Une souche d'arbre est souvent plus dissuasive qu'un long discours - Enfin, l'attrait fallacieux d'une fouille facile et la quête exclusive de l'objet ont orienté pendant longtemps les recherches vers les chambres funéraires et leur contenu, au détriment des tumulus.

(1) Cf., par exemple, la notice d'une exposition récente sur *Le mégalithisme en Midi-Pyrénées*, Musée Saint-Raymond, Toulouse (21 mai-31 août 1986), p. 5, où figurent les parties constitutives d'un dolmen quercynois.

Par définition, toute sépulture dolménique implique à l'origine la présence d'une structure tumulaire et l'on ne peut que partager l'opinion selon laquelle on ne devrait plus aujourd'hui autoriser la fouille d'un dolmen lorsque l'étude du tumulus n'est pas envisagée².

Il faut aller cependant au-delà des apparences qui ont engendré l'image traditionnelle évoquée précédemment et brouillé la relation que le tumulus entretient avec la chambre funéraire. Indispensable, le décapage intégral d'un monument apporte les données nécessaires à la compréhension du problème; mais leurs conséquences peuvent ne pas être perçues correctement.

Dès les années 60, la solution est en gestation: des portions de parements plus ou moins explicites sont signalées à diverses reprises mais, n'étant pas dissociées des matériaux environnants que l'on suppose amassés intentionnellement, leur interprétation piétine³.

La découverte récente de plusieurs structures tumulaires intactes, enfin libérées de leurs éboulis, permet d'élucider localement un problème déjà formulé et résolu ailleurs, notamment en Bretagne et en Vendée⁴.

Les fouilles, dont les résultats sont exposés ici, concernent des dolmens localisés sur le Causse de Limogne, dans les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Ces monuments sont parfaitement représentatifs de l'ensemble des mégalithes du Quercy, recensés et décrits dans de précédents travaux⁵.

I. LES FOUILLES

A. — *Le dolmen 2 de Foumarène-Nord, à Montricoux (Tarn-et-Garonne).*

Implanté sur la parcelle n° 169, section B4 du relevé cadastral (année 1948), ce dolmen occupe une position dominante au-dessus d'une combe, qui s'ouvre sur la vallée asséchée de Maurugal, et en bordure du plateau

(2) Cf. R. JOUSSAUME, A propos des deux ouvrages récents sur le mégalithisme du Sud de la France, *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 84, 1987, p. 48.

(3) C'est notamment le cas, dans le Lot, pour les dolmens du Rat, à Saint-Suplice; du Verdier, à Cajarc, et du Pech de Grammont, à Gramat; cf. J. CLOTTES, *Inventaire des mégalithes de la France. 5. Lot*, 1^{er} supplément à Gallia-Préhistoire, 1977, pp. 321-322 (références bibliographiques). Il faut citer aussi, en Tarn-et-Garonne, le dolmen 2 du Frau, à Cazals; cf. B. PAJOT et J. CLOTTES, *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 72, 1975, p. 385.

(4) Cf. la synthèse de R. JOUSSAUME, La France de l'Ouest, berceau du mégalithisme atlantique?, dans *Des dolmens pour les morts. Les mégalithismes à travers le monde*, Hachette, 1985, pp. 93-127 et fig. 13 à 20.

(5) On pourra consulter à ce sujet:

1. J. CLOTTES, *op. cit.* dans la note n° 3, 552 p., 185 fig., IX pl.

2. J. CLOTTES et MAURAND, *Inventaire des mégalithes de la France. 7. Aveyron. I L'Ouest aveyronnais: Causses de Limogne et de Villeneuve*, 1^{er} supplément à Gallia-Préhistoire, 117 p., 63 fig., X pl.

3. J. LAUTIER, *Les mégalithes du département du Tarn*, Fédération tarnaise de spéléo-archéologie, mémoire n° 2, 97 p., fig.

calcaire qui précède la plaine alluviale de l'Aveyron. Sur le même lieu-dit figure un autre dolmen ruiné.

Montricoux est dans la vallée de l'Aveyron, sur la rive droite, au sortir de gorges encaissées et à quelques kilomètres en aval de Bruniquel, célèbre pour ses gisements paléolithiques, notamment magdaléniens⁶. Le territoire de la commune englobe cependant de vastes étendues calcaires, qui coïncident avec la forêt clairsemée du Brétou et ses abords, où l'on dénombre encore, au total, une dizaine de dolmens; entre autres, les dolmens 1 et 2 de Ladèveze, fouillés respectivement par P. Darasse⁷ et F. Verdeille⁸, et celui des Quartous, dont il sera question par la suite.

Non recensé précédemment, le dolmen 2 de Foumarène-Nord a été découvert dans le cadre de prospections systématiques, destinées à dresser l'inventaire des dolmens du Tarn-et-Garonne⁹, et fouillé en 1984. Sa monographie est en cours.

Mis à part une faible portion du montent gauche, qui affleurerait, l'architecture de la chambre n'était pas visible. Une touffe d'arbres et des buissons recouvraient le tumulus, dont le relief, bien que discret, ne pouvait passer inaperçu pour un œil exercé.

Comme celle des suivants, l'étude de ce monument a nécessité divers travaux préparatoires, notamment un débroussaillage et l'abattage des arbres avec enlèvement des souches.

Le tumulus et son éboulis environnant ont été décapés ensuite sur une centaine de mètres carrés. Toutes les dalles et blocs calcaires ont été relevés sur papier millimétré (échelle 1/10^e). L'architecture de la chambre a été l'objet d'un relevé détaillé (échelle 1/5^e). La fouille exhaustive a atteint le substrat sur toute la surface décapée; n'ont été préservés que les éléments en place du parement du tumulus.

D'après la carte géologique au 1/80 000^e¹⁰, le dolmen aurait été construit sur des calcaires séquaniens, particulièrement propices à l'obtention de

(6) Cf. B. PAJOT, *Les civilisations du Paléolithique supérieur du bassin de l'Aveyron*, thèse doct. 3^e cycle, Université de Toulouse, Fac. des Lettres et Sc. humaines, Trav. de l'Institut d'art préhist., t. XI, 1969, pp. 181-277.

(7) Cf. J. CLOTTES et P. DARASSE, Les mobiliers dolméniques du musée de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), *Gallia-Préhistoire*, t. 15, 1972, p. 207.

La localisation du monument sur la commune de Saint-Antonin-Noble-Val est erronée tout comme l'appellation *Le Brétou 2*, qui ne répond pas aux normes cadastrales.

(8) Cf. F. VERDEILLE, Les dolmens et tumuli de la région de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, Nîmes, 1932, pp. 131-132. Le dolmen est désigné sous l'appellation de *tumulus Boulet*.

(9) 84 dolmens, répartis sur 14 communes, sont recensés actuellement dans ce département.

(10) Coupure de Cahors, 1951, 2^e édition.

N.B. Les cartes géologiques au 1/80 000^e sont les seules actuellement disponibles pour la zone considérée; elles utilisent toujours la nomenclature traditionnelle sans tenir compte des modifications apportées par les nouvelles attributions stratigraphiques.

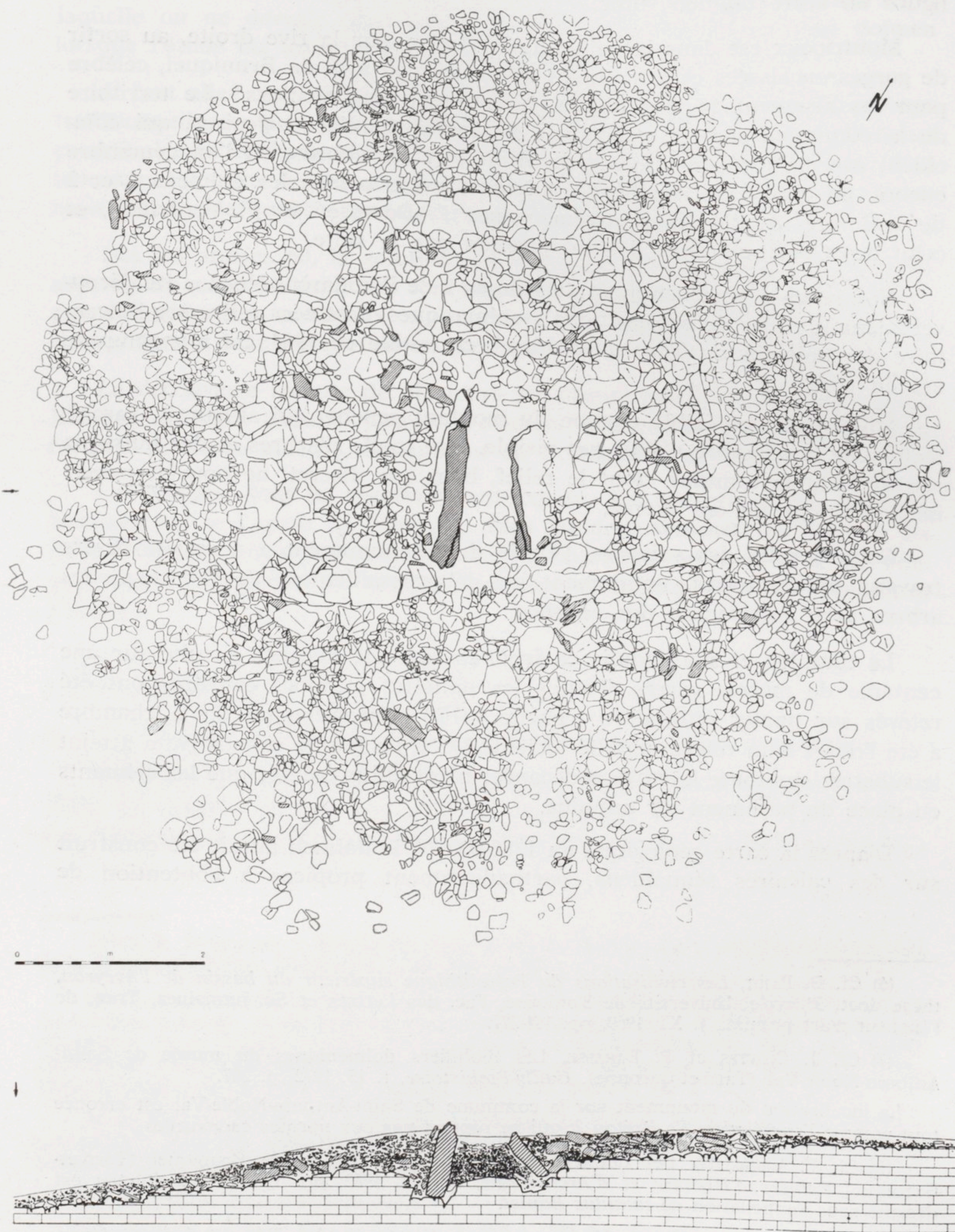


Fig. 1. — Dolmen 2 de Foumarène-Nord (Montricoux, T.-et-G.). — Plan général et coupe du monument et des matériaux éboulés.

grandes dalles. Cette attribution paraît douteuse vu les matériaux environnants, qui ne peuvent être assimilés, de toute façon, aux calcaires en dalles de Septfonds¹¹. Il est peu probable, en outre, que les orthostates de la chambre aient été prélevés sur place en raison des abondants clivages orthogonaux de la roche superficielle. Cela n'exclut pas cependant une provenance locale par extraction sur les versants des combes voisines, là où affleurent des bancs de pierre plus consistants. Quant au tumulus, il a été bâti avec des matériaux allogènes, en particulier des dallettes sélectionnées pour la construction du parement. Une dallette kimméridgienne à *Exogyra, virgula* a été détectée; elle gisait à la surface du tumulus.

La chambre avait été partiellement vidée de son remplissage archéologique, lors d'une violation historique. Cependant, divers éléments mobiliers, notamment une pointe de flèche sub-losangique et des perles annulaires en calcite et en cuivre, ont été récoltés, en place, dans la chambre et, en milieu remanié, sur le tumulus. Ils font remonter la construction du monument et son utilisation principale au Chalcolithique. Les ossements humains étaient peu abondants et réduits à l'état d'esquilles; une série substantielle de dents a permis cependant de conclure à la présence de 22 individus au minimum, dont 17 adultes et 5 enfants¹².

Le dolmen 2 de Foumarène-Nord entre dans la catégorie des dolmens simples, nettement prépondérants en Quercy, dont l'unique chambre s'ouvre directement sur la façade du tumulus, sans structure d'accès intermédiaire. La description architecturale du monument se limitera donc au tumulus et à la chambre.

1. Le tumulus.

Extérieurement, il apparaît comme une petite éminence circulaire au contour indécis, posée sur un terrain à double pendage, nord-sud et est-ouest, ayant engendré sur ces axes, des profils dissymétriques en liaison avec l'étalement des matériaux vers le bas des pentes sous l'action des divers facteurs d'érosion. Au centre de cette masse diffuse se devine l'emplacement de la chambre.

Le creusement d'une tranchée, perpendiculaire à l'axe de celle-ci, confirme les proportions modestes du tertre visible, dont le diamètre n'excède pas 10 m et dont la hauteur, au contact des montants, varie entre 0,25 (côté nord) et 0,50 m (côté sud). Il apparaît très vite qu'il y a eu extension secondaire du monument au détriment de son élévation initiale; qu'il faut réduire la surface réelle du tumulus et accroître en revanche sa hauteur

(11) La commune de Septfonds (T.-et-G.), qui a donné son nom à un faciès local du Séquanien caractérisé par de grandes dalles régulières, possède un bel ensemble mégalithiques: B. PAJOT, Les dolmens de la commune de Septfonds, *Bull. Soc. archéol. de T.-et-G.*, t. CXI, 1986, pp. 113-119, 4 fig.

(12) J.-L. PUJOL, *Etude odontologique du dolmen de Foumarène-Nord*, thèse doct. 3^e cycle en chirurgie dentaire, Université de Toulouse-III, Fac. de chirurgie dentaire, 1986, 90 p., tableaux, graphiques, fig.

originelle. Celle-ci reste cependant difficile à évaluer en raison de l'écrêtement et de l'affaissement des orthostates. On peut présumer, en effet, que les structures en pierres sèches des tumulus dolméniques du Quercy atteignent le niveau de la tranche des montants, comme le confirment les parements encore engagés sous les dalles de couverture. Sans être particulièrement imposante, vu l'aspect étriqué de la chambre et les dimensions actuelles du montant gauche, la hauteur initiale du tumulus ne pouvait être inférieure au mètre et le dépassait probablement.

Si l'érosion a amoindri le monument en le désintégrant partiellement, divers apports naturels, d'origine éolienne ou végétale, ont contribué à son enfouissement. La fouille le confirme en révélant, sous une chape d'humus et de cailloutis, une structure centrale en pierres sèches et son éboulis périphérique (fig. 1).

La structure centrale a une forme sub-trapézoïdale (fig. 2 et 3). Elle ceinture la chambre et vient butter contre les montants. Sa construction

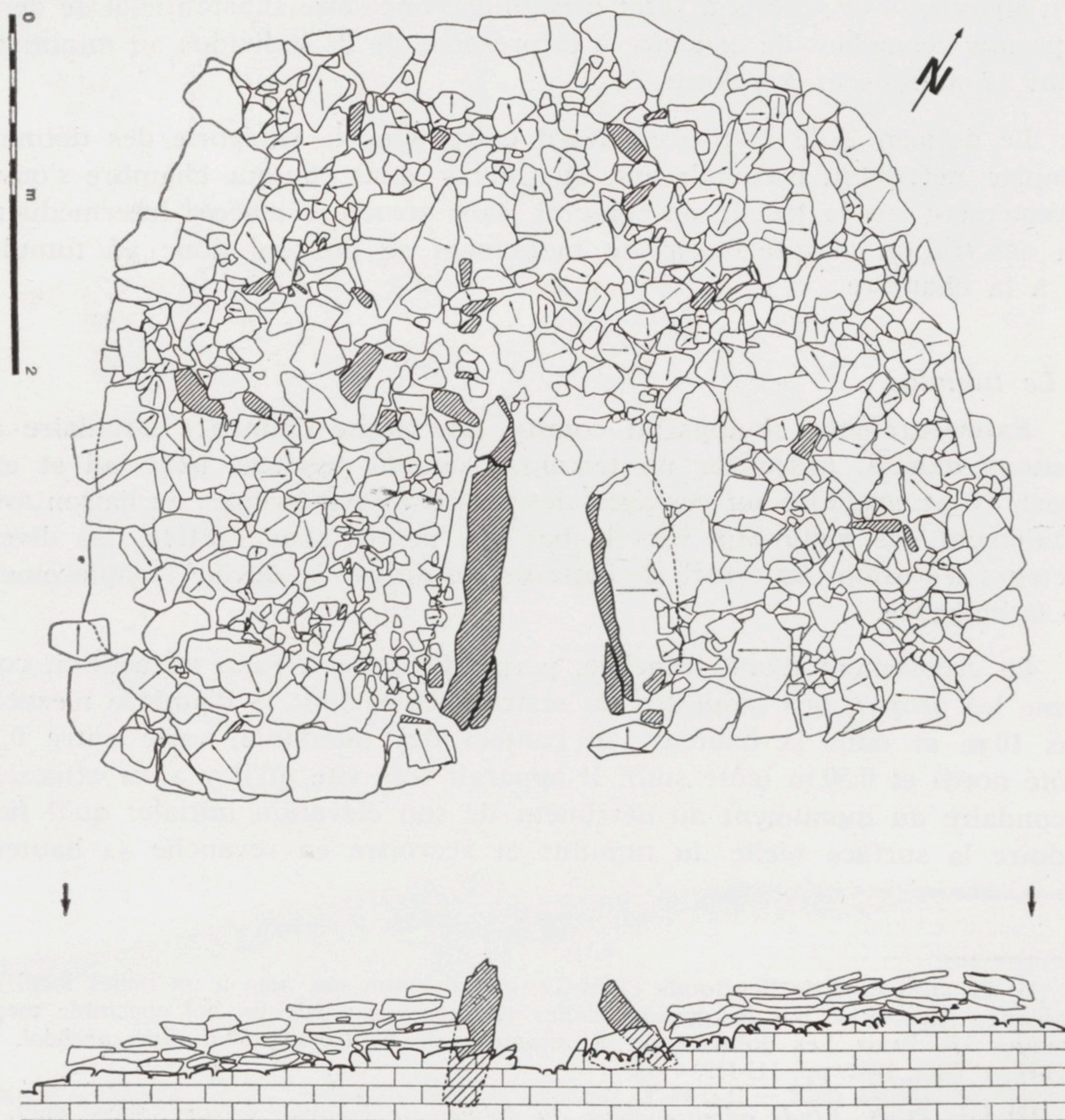


Fig. 2. — Dolmen 2 de Foumarène-Nord (Montricoux, T.-et-G.). — Plan du tumulus et de la chambre après enlèvement des matériaux éboulés.

est donc postérieure à l'érection des orthostates. Ses dimensions sont les suivantes :

- grande base : 5,35 m,
- petite base : 3 m,
- côté droit : 3,50 m,
- côté gauche : 4 m.



Fig. 3. — Dolmen 2 de Foumarène-Nord (Montricoux, T.-et-G.). — La structure tumulaire vue depuis le Sud.

Un parement de dalles empilées en délimite le tracé. Tous les côtés de ce parement, au lieu d'être rectilignes, sont volontairement convexes et les angles arrondis. La grande base est située à l'Est, c'est-à-dire du côté de l'entrée de la chambre, et elle s'interrompt au niveau de celle-ci. Sur la moitié nord du tumulus, l'empilement est bien conservé; sur la moitié sud, on note diverses perturbations, liées à la présence de souches d'arbres, et le glissement de plusieurs dalles.

Le nombre des assises de dalles encore en place varie suivant les côtés :

- 3 à 4 assises, côté entrée,
- 1 assise, côté chevet,

— 3 à 4 assises, côté droit,

— 1 à 2 assises, côté gauche.

L'inégale préservation des éléments de cette structure s'explique par le double pendage du terrain évoqué précédemment.

Ces éléments correspondent bien évidemment aux vestiges du tumulus initial, dont la fouille livre le plan au sol. Si l'on peut en présumer la hauteur relative au niveau de la chambre, reste à savoir quel était son profil dans l'axe de celle-ci, c'est-à-dire dans le sens est-ouest.

Les fouilles en cours du dolmen du Pech de Montgrès (Penne, Tarn) montrent en effet une masse tumulaire imposante, qui décroît régulièrement d'Est en Ouest et dont l'état actuel n'est pas le simple résultat d'un processus érosif, mais le reflet d'un artifice architectural. Il est vrai qu'il s'agit d'un tumulus rectangulaire à chevet convexe, ce qui n'est pas le cas ici.

Le dolmen 2 de Foumarène-Nord avait-il un profil est-ouest dissymétrique, à l'instar de ce que l'on observe au Pech de Montgrès ? Cela n'est pas évident, comme le suggère la silhouette massive et tabulaire du tumulus primitif du dolmen double du Rouzet (Larroque, Tarn), dont la description interviendra par la suite. L'actuel profil est peut-être accidentel et l'on peut imaginer, au départ, un tumulus de hauteur constante sur toute sa surface.

Si la précédente est discutable, on note, en revanche, une dissymétrie indubitable entre les côtés du tumulus, le droit étant plus court que le gauche. Cela entraîne une distorsion au niveau de la grande base du trapèze, les portions de parement qui se développent de part et d'autre de la chambre étant décalées et non alignées.

La base du tumulus repose directement sur le socle calcaire; à cela, deux hypothèses : le sol était naturellement dénudé à l'emplacement du monument ou, au contraire, il y a eu un décapage préalable. Aucun argument objectif ne permet de trancher dans un sens plutôt que dans un autre; mais la généralisation de cette particularité, que semblent entériner les fouilles en cours, serait plutôt en faveur de l'hypothèse du nettoyage.

Il faut souligner enfin que ce tumulus a été bâti en pierres sèches, même si les infiltrations de sédiments sont venus colmater ensuite les intervalles entre les blocs. En effet, lorsque la masse du tumulus est importante, on détecte toujours de nombreux vides, preuve manifeste du mode initial de construction.

Un éboulis périphérique, constitué par un amalgame de matériaux divers, enveloppait la structure tumulaire. Il s'agit d'un mélange désordonné de terre, de blocaille et de dalles calcaires, celles-ci étant nettement minoritaires. L'hypothèse d'un approt intentionnel doit être écartée. C'est par épannage naturel que ces matériaux ont envahi les abords du tumulus.

On peut reconstituer schématiquement l'enchaînement des faits ayant entraîné cet état : sous l'action de causes diverses, toutes érosives, le parement s'est effondré, libérant une partie des matériaux qu'il contenait; leur

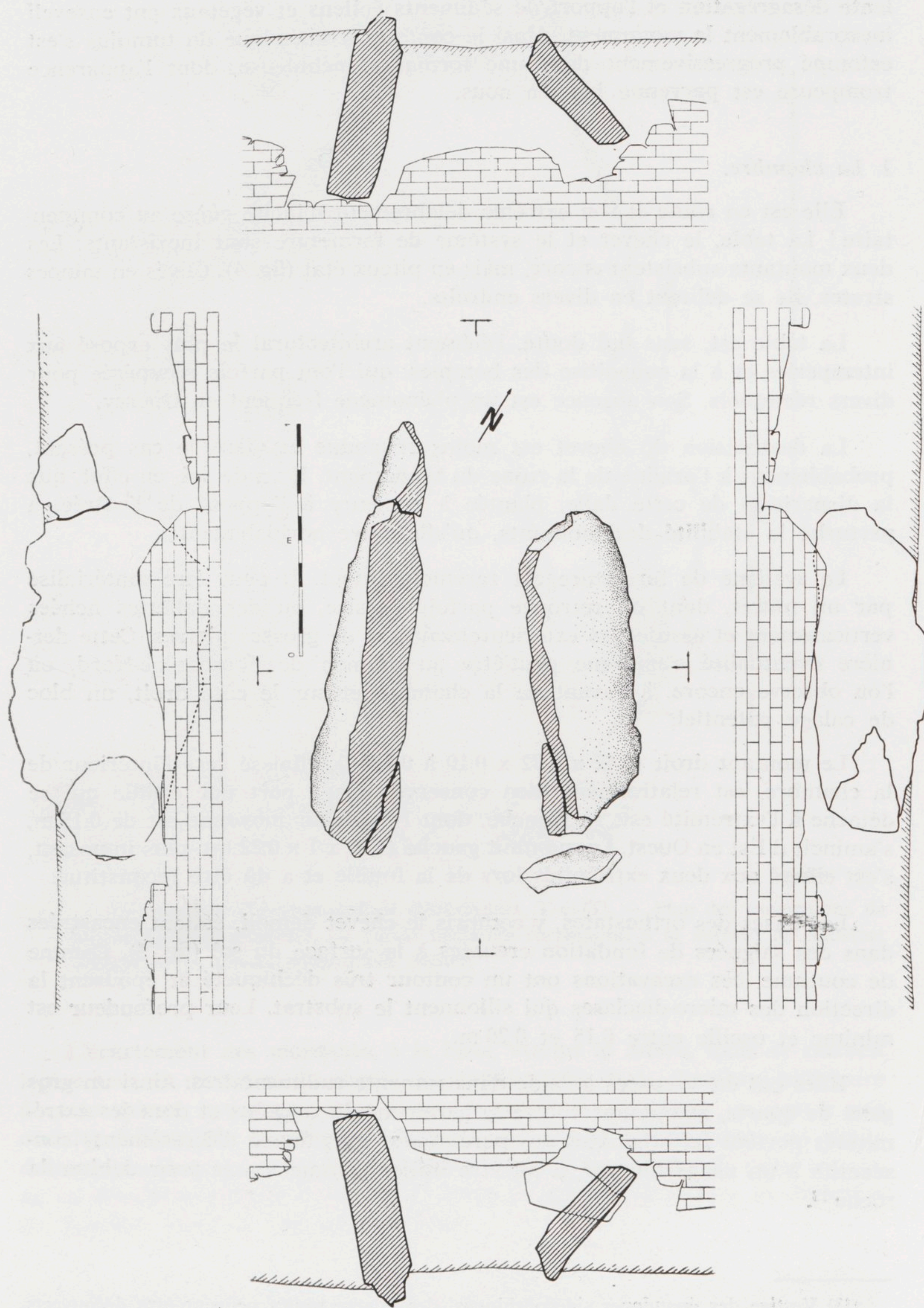


Fig. 4. — Dolmen 2 de Foumarène-Nord (Montricoux, T.-et-G.). — Architecture de la chambre (plan et rabattement des orthostats).

lente désagrégation et l'apport de sédiments éoliens et végétaux ont enseveli inexorablement le monument. Ainsi le contour géométrique du tumulus s'est estompé progressivement dans une formation nébuleuse, dont l'apparence trompeuse est parvenue jusqu'à nous.

2. La chambre.

Elle est en ruine et son extrême délabrement n'incite guère au commentaire ! La table, le chevet et le système de fermeture sont inexistants. Les deux montants subsistent encore, mais en piteux état (fig. 4). Clivés en minces strates, ils se délitent en divers endroits.

La table est, sans nul doute, l'élément architectural le plus exposé aux intempéries et à la convoitise des hommes, qui l'ont parfois récupérée pour divers réemplois. Son absence est un phénomène fréquent en Quercy.

La destruction du chevet est moins répandue et, dans le cas présent, probablement à l'origine de la ruine du monument. Il va de soi, en effet, que la disparition de cette dalle, plantée à demeure à l'opposé de l'entrée, a perturbé la stabilité des montants, qu'elle étaye normalement.

Le système de fermeture est rarement intact. Il peut être matérialisé par un muret, dont on retrouve parfois l'assise, ou des dalles fichées verticalement et assujetties extérieurement par de grosses pierres. Cette dernière éventualité s'applique peut-être au dolmen de Foumarène-Nord, où l'on observe encore, à l'avant de la chambre et sur le côté droit, un bloc de calage potentiel.

Le montant droit (1,42 x 0,72 x 0,10 à 0,18 m), affaissé vers l'intérieur de la chambre, est relativement bien conservé, mis à part une écaille qui se détache à l'extrémité est; sa tranche, dont l'épaisseur moyenne est de 0,15 m, s'amincit d'Est en Ouest. Le montant gauche (1,90 x 1 x 0,22 m), plus imposant, s'est effrité aux deux extrémités lors de la fouille et a dû être reconstitué.

Les bases des orthostates, y compris le chevet démoli, étaient encastrées dans des saignées de fondation creusées à la surface du sol (fig. 5). Comme de coutume, ces excavations ont un contour très déchiqueté et épousent la direction des micro-diaclases qui sillonnent le substrat. Leur profondeur est minime et oscille entre 0,15 et 0,20 m.

Elles ont été creusées à l'aide d'instruments rudimentaires. Ainsi un gros galet de quartz, abandonné contre le parement du tumulus et dont les extrémités portent les stigmates des percuteurs, sous forme d'écrasements consécutifs à un usage intensif, a pu être utilisé comme masse pour débiter la roche¹³.

(13) Vestige des épandages sidérolithiques, des quartz roulés peuvent être découverts à la surface du causse; mais leur taille est généralement modeste. Le galet de Foumarène-Nord, qui pèse 7 720 g, a probablement été apporté depuis les terrasses voisines de l'Aveyron.

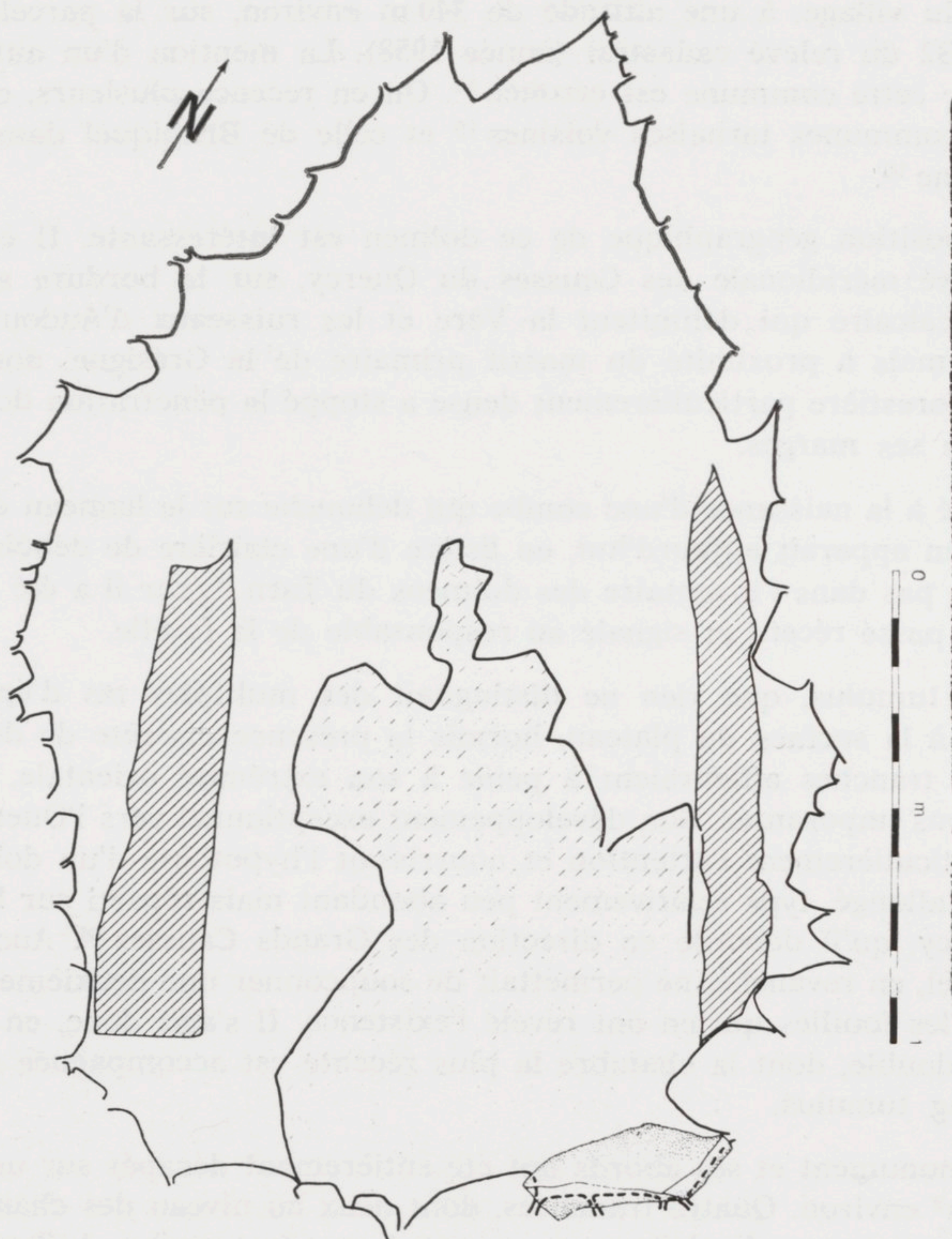


Fig. 5. — Dolmen 2 de Foumarène-Nord (Montricoux, T.-et-G.). — Plan des excavations de fondation de la chambre. La partie hachurée correspond à la surface du substrat déblayé de sa couche superficielle délitée.

L'écartement des montants, à la base, atteint le mètre, mais se rétrécit légèrement en direction du chevet. La largeur utile de la chambre, inférieure à cette valeur, est donc relativement modeste. Sa longueur ne devait pas excéder 1,10 m. Par conséquent, comme cela arrive souvent dans les petits dolmens du Quercy, on ne pouvait déposer un corps d'adulte de taille moyenne en décubitus allongé. L'azimut de cette chambre, qui s'ouvre en direction du Sud-Est, était de 148° au 29.10.1984.

B. — *Le dolmen du Rouzet, à Larroque (Tarn).*

Larroque est une petite localité rurale, adossée aux falaises calcaires sur la rive droite de la Vère, entre Puycelci et Bruniquel. Le dolmen est situé

à l'Est du village, à une altitude de 340 m environ, sur la parcelle n° 473, section B2 du relevé cadastral (année 1958). La mention d'un autre monument sur cette commune est erronée¹⁴. On en recense plusieurs, cependant, sur les communes tarnaises voisines¹⁵ et celle de Bruniquel dans le Tarn-et-Garonne¹⁶.

La position géographique de ce dolmen est intéressante. Il est isolé à l'extrémité méridionale des Causses du Quercy, sur la bordure sud-est du plateau calcaire qui délimitent la Vère et les ruisseaux d'Audoulou et de Bendes, mais à proximité du massif primaire de la Grésigne, dont la couverture forestière particulièrement dense a stoppé la pénétration dolménique, réduite à ses marges.

Erigé à la naissance d'une combe qui débouche sur le hameau de Mespel, ce dolmen apparaît aujourd'hui, en lisière d'une clairière de déboisement. Il ne figure pas dans l'inventaire des dolmens du Tarn¹⁷, car il a été découvert dans un passé récent et signalé au responsable de la fouille.

Son tumulus, que rien ne distinguait des multiples tas d'épierrement amassés à la surface du plateau, hormis la présence discrète de deux dalles dont les tranches affleuraient à peine à son extrémité orientale, avait des dimensions imposantes. Son développement exceptionnel vers l'Ouest retenait plus particulièrement l'attention et nourrissait l'hypothèse d'un dolmen sous tumulus allongé, type relativement peu abondant mais réparti sur l'ensemble du Quercy, qu'il déborde en direction des Grands Causses¹⁸. Aucun indice superficiel, en revanche, ne permettait de soupçonner une deuxième chambre. Ce sont les fouilles qui en ont révélé l'existence. Il s'agit donc, en fait, d'un dolmen double, dont la chambre la plus récente est accompagnée cependant d'un long tumulus.

Le monument et ses abords ont été entièrement décapés sur une surface de 250 m² environ. Quatre tranchées, dont deux au niveau des chambres, ont été ouvertes perpendiculairement au grand axe du tumulus. L'éboulis contenant la masse tumulaire a été entièrement déblayé et les chambres libérées de leur tumulus respectif, dont les parements cependant ont été préservés.

(14) La mention d'un tumulus aux Abriols, écart de la commune de Larroque, par F. VERDEILLE, *op. cit.*, dans la note n° 8, p. 128, est peut-être à l'origine de la localisation proposée par J. CLOTTES sans référence, *op. cit.* dans la note n° 5, p. 241, et reprise par J. LAUTIER, *op. cit.*, dans la note n° 5, p. 20.

(15) Cf. la liste des dolmens des cantons de Castelnau-de-Montmirail (pp. 19-24) et Vaour (pp. 33-45) dans J. LAUTIER, *op. cit.*, dans la note n° 5.

(16) Cf. F. VERDEILLE, *op. cit.*, dans la note n° 8, pp. 129-130, et R. GUICHARNAUD, Les dolmens du Pech. Commune de Bruniquel, *Bull. Soc. sc. nat. de T.-et-G.*, 1967-68, pp. 20-34, fig. On ne peut que regretter les fouilles successives et désordonnées de ce groupe de six dolmens, au détriment de leur architecture; ainsi des tranchées malencontreuses sont venues perturber la structure tumulaire du dolmen de la Fontaine des malades, révélant accidentellement un parement, dont l'existence ne semble pas avoir été perçue par l'auteur des travaux.

(17) Cf. J. LAUTIER, *op. cit.* dans la note n° 5.

(18) Cf. J. CLOTTES, *op. cit.* dans la note n° 3, pp. 312-319 et fig. 117.

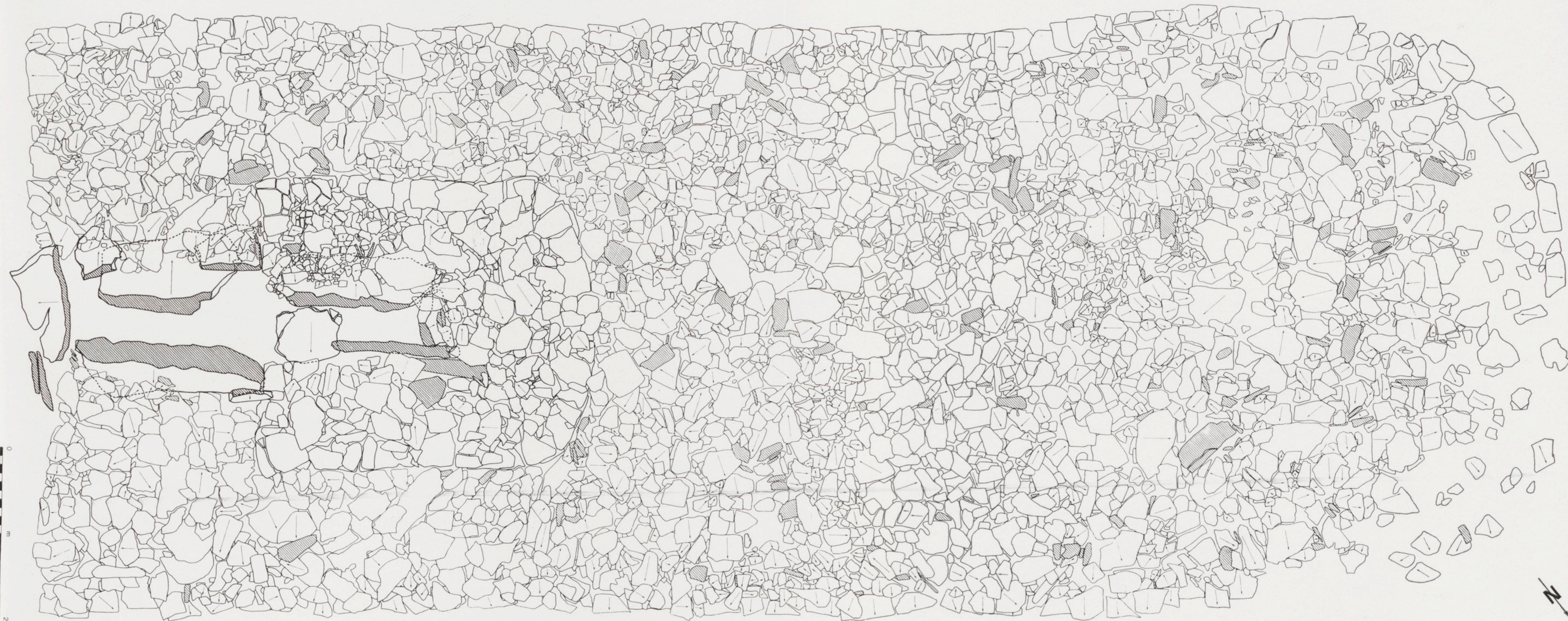


Fig. 6. — Dolmen du Rouzet (Larroque, Tarn). — Plan des deux structures tumulaires et des chambres correspondantes après enlèvement des matériaux éboulés.

On voit en effet que les formes de la denture humaine
se distinguent nettement de celles des autres
mammifères par une certaine disposition.

La denture humaine se caractérise par la présence de
deux incisives latérales, par l'absence de
canines, et par la disposition particulière des
moyennes et des petites molaires.

Les caractères de la denture humaine sont
le résultat de l'évolution de la denture
des mammifères en général, et de l'adaptation
de celle-ci à la nourriture humaine. Les
incisives latérales sont destinées à couper
la nourriture, les molaires à la mâcher.

La denture humaine est donc caractérisée par
la présence de deux incisives latérales, par
l'absence de canines, et par la disposition
particulière des moyennes et des petites
molaires. Ces caractères sont le résultat
de l'évolution de la denture humaine.

On voit en effet que les formes de la denture humaine
se distinguent nettement de celles des autres
mammifères par une certaine disposition.

La denture humaine se caractérise par la présence de
deux incisives latérales, par l'absence de
canines, et par la disposition particulière des
moyennes et des petites molaires.

Les caractères de la denture humaine sont
le résultat de l'évolution de la denture
des mammifères en général, et de l'adaptation
de celle-ci à la nourriture humaine. Les
incisives latérales sont destinées à couper
la nourriture, les molaires à la mâcher.

(1) Société de Biologie, 1881, t. 1, p. 10.
(2) Mémoires de la Société de Biologie, t. 1, p. 10.

Au total, ce sont près de 150 m² qui ont été fouillés de manière exhaustive. En fin de travaux, le monument a été remblayé de façon à en préserver les vestiges, à défaut de moyens adéquats pour une éventuelle restauration.

La carte géologique au 1/80 000^e ¹⁹ mentionne sur le plateau du Rouzet des affleurements bajociens, que ceinturent des calcaires aaléniens. Cette séquence stratigraphique apparaît dans le front de taille d'une carrière voisine, sise en contrebas et au Sud-Est du dolmen.

Les ressources de cet environnement géologique ont été mises à profit par les constructeurs du monument, qui ont sélectionné les matériaux en fonction de leurs caractéristiques respectives. Les calcaires bajociens compacts, les dolomitiques et les aaléniens ont été employés pêle-mêle pour les remblais, alors que les calcaires ocrés de l'Aalénien supérieur, qui se délitent en strates minces et régulières, ont été choisis pour les parements, car ils s'empilent facilement. En ce qui concerne les orthostates, les montants des deux chambres ont une origine aalénienne, tandis que les dalles de chevet et de fermeture sont bajociennes.

La présence de sédiments avec un fort pourcentage de grains de quartz, autour de la chambre secondaire et à l'intérieur, ne peut s'expliquer que par la désagrégation d'une table en grès, dont des fragments encore volumineux ont été récoltés en divers endroits. Il s'agit d'un grès de couleur gris clair avec des inclusions de quartz parfois volumineuses, qui se différencie aisément du grès permien rouge et à grain fin. Signalé dans la région de Vaour ²⁰, ses indices restent à découvrir sur les terrains primaires attenants au Rouzet, d'où il est probablement issu.

Quelques lambeaux archéologiques subsistaient dans la chambre secondaire vidée puis remblayée, probablement lors de l'installation d'un abri de berger dont les fondations se lisaient encore à la surface du tumulus. La chambre primaire, en revanche, était intacte.

De nombreux os humains ont été exhumés, comme le montrent quelques décomptes provisoires, entre autres 1 500 dents et une dizaine de crânes, dont trois avec des traces indubitables d'un découpage intentionnel *post mortem* de languettes osseuses.

Peu abondant, le mobilier comporte cependant quelques pièces intéressantes, notamment un vase incomplet et une grande lame de silex (L = 25,7 cm), retouchée sur les deux bords. Exceptés quelques tessons tardifs, qui correspondent à une réutilisation du monument au Bronze final, il évoque un éventail chronologique assez large, depuis la fin du Néolithique jusqu'à un stade avancé du Chalcolithique. Cependant, par comparaison avec le dolmen du Pech de Montgrès, l'architecture tumulaire semble impliquer une fondation relativement ancienne. On peut estimer, en outre, que l'inter-

(19) Coupure de Montauban, 1949, 2^e édition. Cf. N.B. dans la note n° 10.

(20) Renseignement aimablement communiqué par R. Bertuel.

valle de temps qui sépare les deux chambres dolméniques du Rouzet est relativement court, comme le suggèrent diverses observations concomitantes de l'étude architecturale des structures tumulaires et des chambres.

1. Les structures tumulaires.

C'est un amas de pierres imposant, de forme nettement allongée (21 x 12 m environ) et arrondi aux extrémités, que l'on découvre en venant de Mespel. Sans délimitation tranchée, il s'étire approximativement d'Est en Ouest sur un terrain en pente douce vers le Nord-Est. Son flanc droit, exposé au Nord et soumis à un lessivage intense, est constellé de matériaux éboulés, tandis que le gauche, nivelé par une accumulation naturelle de sédiments, se raccorde insensiblement à l'espace environnant.

Mis à part quelques souches d'arbres périphériques, sa surface est dénudée et parsemée d'un cailloutis abondant, d'où émergent des blocs calcaires. L'absence de tumulus et de nombreux vides entre les blocs donnent, d'emblée, l'impression d'une structure en pierres sèches, renfermant une chambre funéraire à son extrémité orientale.

La réalité issue du décapage s'est avérée plus complexe²¹. Au milieu d'un éboulis, qui concrétise l'image superficielle du monument, sont apparues deux structures tumulaires distinctes, dont la plus récente sera analysée en premier, pour la commodité de l'exposé, et les chambres funéraires correspondantes (fig. 6).

a) La structure secondaire.

Il s'agit d'une structure parementée, de type rectangulaire (17,80 x 6,80 m), qui enveloppe l'ensemble des constructions antérieures, mais ne les recouvre pas. Ce détail est très important, car il implique le respect du monument initial, qui garde son intégrité et reste tangible. Malgré une individualité flagrante, le monument secondaire ne se substitue pas au monument primitif; il le complète sans l'annihiler. Le dolmen double de Caux-Vielles (Septfonds, Tarn-et-Garonne) reproduit le même agencement²². Celui du Pech de Grammont (Gramat, Lot), dont le dégagement a été contrarié par des souches d'arbres, s'apparente aux deux précédents, même si la délimitation des structures tumulaires suscite de notables réserves²³.

(21) Deux notes préliminaires ont été publiées sur ce monument :

1. B. PAJOT, *Le mégalithisme en Midi-Pyrénées. Une étude de cas : le dolmen double du Rouzet (Larroque, Tarn)*, Musée Saint-Raymond, Toulouse, impr. Espic, 1986, 4 p., 3 fig.
2. B. PAJOT, Les dolmens doubles du Rouzet (Larroque, Tarn) et de Caux-Vielles (Septfonds, T.-et-G.). Note préliminaire sur l'architecture des chambres, *Université de Toulouse-Le Mirail, Trav. de l'Inst. d'art préhist.*, t. XXVIII, 1986, pp. 155-162, 2 fig.

(22) *Ibid.*, référence n° 2, pp. 157-159 et fig. 2.

(23) Cf. J. CLOTTES et M. CARRIÈRE, Le dolmen double du Pech de Grammont (Gramat, Lot), *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 66, 1969, pp. 437-439 et fig. 1.

Presque entièrement ruinée, cette structure était noyée sous les éboulis et difficilement discernable. Il a été possible cependant d'en retrouver les fondations et de suivre leur tracé. Comme toutes les structures découvertes précédemment dans les dolmens du Quercy, elle s'amorce de part et d'autre de l'entrée de la chambre, perpendiculairement à l'extrémité des orthostates. Ses branches divergentes s'infléchissent ensuite symétriquement à angle droit, vers l'Ouest, et se terminent par un chevet arrondi. A l'origine, les longs côtés du parement étaient parfaitement rectilignes et parallèles; le côté droit conserve encore cette rectitude, alors que le gauche en est dépourvu. Parvenue à un stade ultime d'érosion, la partie de chevet attenante à la jonction du côté droit comporte de nombreuses lacunes. En cours d'affaissement, la portion du parement qui s'appuie au montant droit est légèrement en saillie.

Très détérioré, l'empilement des dalles était complètement effondré en de nombreux endroits. Cependant les vestiges en étaient encore visibles en façade sur une hauteur de 0,45 m, correspondant à 5 ou 6 niveaux de dalles. Il en était de même sur le côté gauche, où il y avait à mi-parcours, sur 0,60 m, 7 ou 8 lits de pierre superposés. Le côté droit était le plus abîmé; là, par endroits, subsistait encore la base déséquilibrée du parement, dont les éléments imbriqués étaient déportés vers l'extérieur, reproduisant de pseudo-structures de soutènement, qu'il convient de ne pas assimiler à des contreforts (fig. 7). La portion de chevet encore intacte ne comportait qu'une seule assise de dalles.



Fig. 7. — Dolmen du Rouzet (Larroque, Tarn). — Etat du parement sur le côté droit du tumulus secondaire (bande M du quadrillage, coupe ouest). Des dalles affaissées sont adossées aux vestiges du parement, dont l'assise est encore surmontée de quelques pierres plates en cours de glissement, comme le confirme leur disposition en encorbellement.

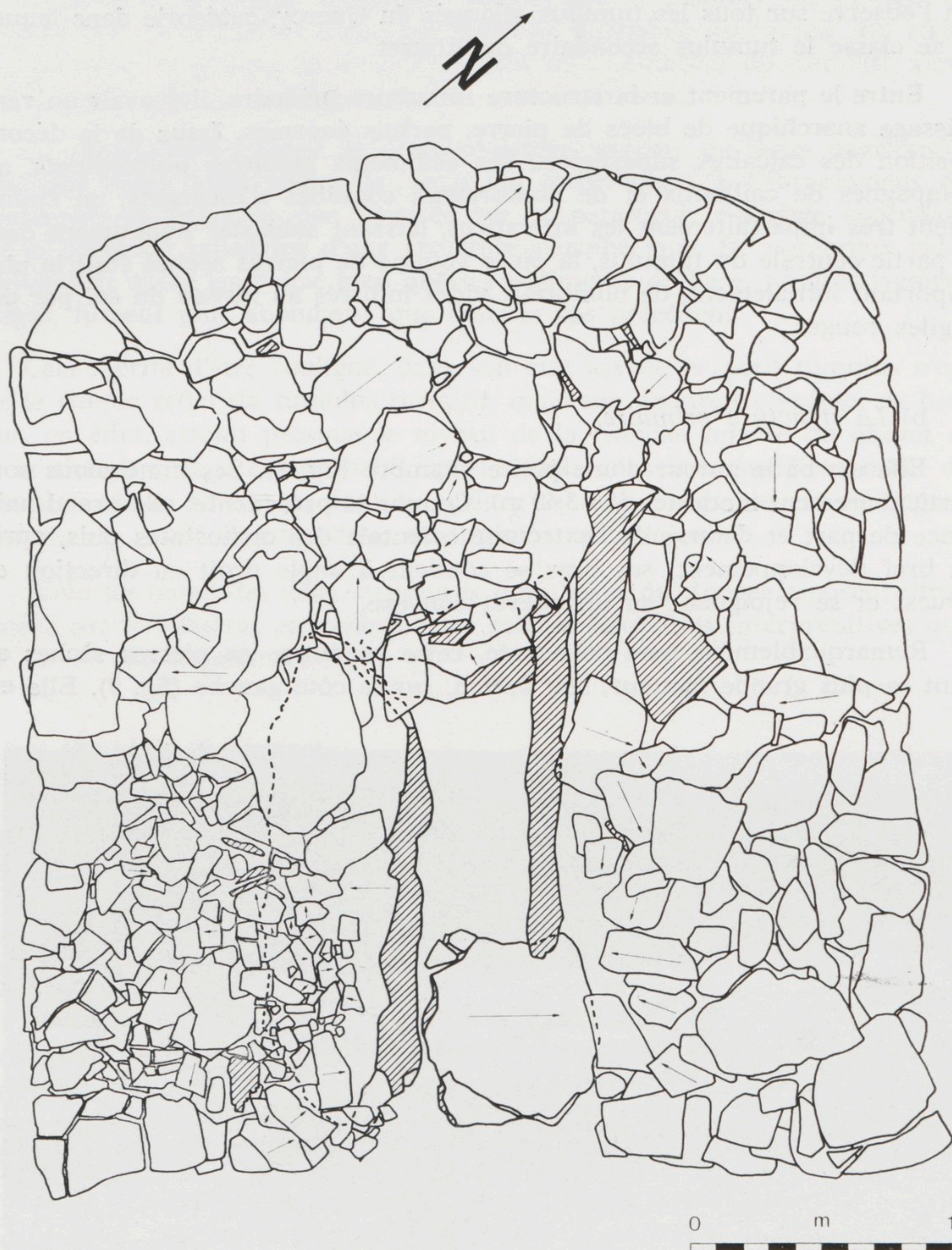


Fig. 8. — Dolmen du Rouzet (Larroque, Tarn). — Plan du monument primitif (tumulus et chambre).

Le profil dissymétrique de cette structure, nettement perceptible sur les relevés des coupes, ne peut se justifier par la seule érosion, qui aurait en quelque sorte arasé le chevet et épargné la partie antérieure du monument. On l'observe sur tous les tumulus allongés du Quercy, catégorie dans laquelle se classe le tumulus secondaire du Rouzet.

Entre le parement et la structure tumulaire primaire, il y avait un remplissage anarchique de blocs de pierre, parfois énormes. Issus de la décomposition des calcaires superficiels, des sédiments grisâtres pulvérulents, accompagnés de cailloutis et de nombreuses coquilles d'escargots, en colmataient très imparfaitement les interstices, laissant subsister notamment dans la partie centrale du tumulus, là où le volume de pierres sèches était le plus important initialement, de nombreux vides infiltrés au niveau du sol par des argiles rouges.

b) *La structure primaire.*

Elle est bâtie autour d'une petite chambre (fig. 8). Ses dimensions sont particulièrement modestes (4 x 3,40 m). Comme la précédente, elle prend naissance de part et d'autre de l'extrémité orientale des orthostates puis, après un bref développement, ses bras se coudent à angle droit en direction de l'Ouest et se rejoignent en un chevet convexe.

Remarquablement bien conservée, cette structure en pierres sèches atteint sa plus grande hauteur, soit 0,90 m, sur le côté gauche (fig. 9). Elle est



Fig. 9. — Dolmen du Rouzet (Larroque, Tarn). — Vue depuis le Sud-Est du parement du tumulus primitif (côté gauche et partie attenante de la façade).

réalisée à l'aide de dalles empilées, souvent clivées naturellement après leur mise en place. On en dénombre jusqu'à 18 niveaux.

Cependant, la masse tumulaire, attirée par le pendage du terrain, se déporte vers le Nord-Est. Cette particularité s'amplifie au niveau des côtés du parement : le gauche, incurvé, s'infléchit vers l'intérieur du tumulus, alors que le droit, encore rectiligne, penche vers l'extérieur.

Le comblement interne de cette structure, exécuté de façon quelconque avec des blocs jetés pêle-mêle, participe évidemment à l'ébranlement du monument en exerçant une poussée sur le parement, endiguée cependant par la présence salvatrice d'une structure périphérique. De nombreux vides persistaient entre les blocs, bien que les sédiments de base, progressivement rouges, fussent plus abondants que dans le cas précédent.

Cela mérite d'être souligné, dans son état actuel, ce petit tumulus n'est pas le simple reflet du tumulus primitif, mais son apparence exacte; sa hauteur, en effet, atteint presque le niveau de la tranche intacte du chevet et de la chambre et il est probable qu'elle était constante sur l'ensemble du périmètre de la structure, dont la surface tabulaire présente est en opposition avec le profil dissymétrique du tumulus secondaire.

Enfin les bases des deux structures tumulaires du Rouzet reposent directement sur le substrat et soulèvent les mêmes hypothèses interprétatives que sur le site de Foumarène-Nord.

2. Les chambres funéraires.

Implantées dans l'axe du monument, elles sont contiguës et successives (fig. 10). Même s'il s'agit de deux constructions distinctes, il y a une volonté évidente d'établir un lien entre elles. Rien ne les sépare et, après la mise en place du dispositif architectural, elles ont été utilisées conjointement, mais de façon complémentaire semble-t-il, le trop-plein de la seconde étant évacué vers la première qui joue le rôle d'un ossuaire.

Divers arguments invitent à penser que les deux chambres sont contemporaines mais non simultanées. L'absence d'éboulis autour du tumulus primitif montre que celui-ci était dégagé lors de l'érection de la deuxième chambre; ce qui n'aurait probablement pas été le cas si le monument avait été délaissé pendant une longue durée.

L'étude en cours du dolmen du Pech de Montgrès, cité précédemment, apporte, à ce sujet, de précieux éléments de comparaison. Transformé après une période d'abandon par l'adjonction d'un dégagement axial, l'entrée de ce dolmen a été scellée ensuite par une structure de condamnation, qui se superpose indubitablement à des matériaux éboulés.

Mais la chambre primitive du Rouzet avait déjà servi lorsque le monument secondaire est entré en fonction. Les os qui proviennent de la chambre secondaire reposent, en effet, sur des connexions anatomiques antérieures. Un certain laps de temps sépare donc ces deux chambres.

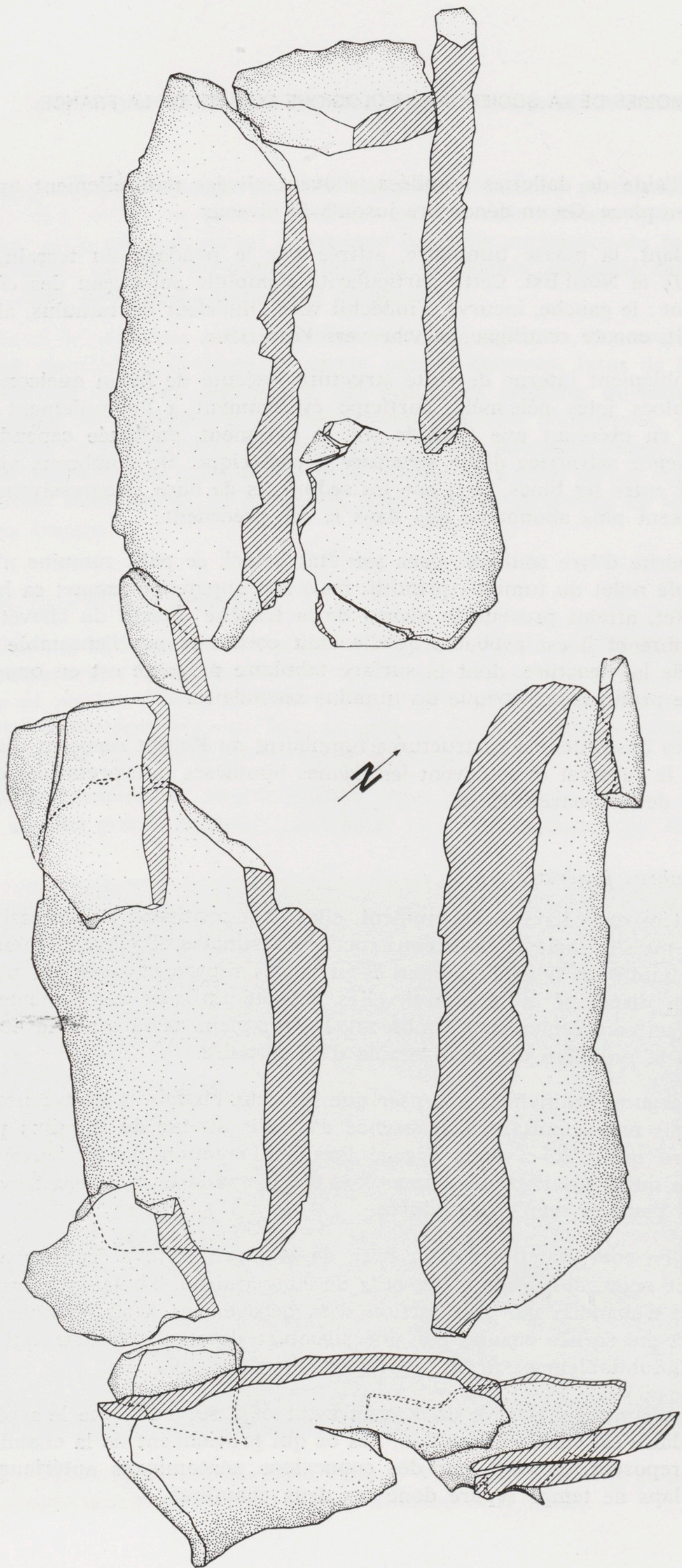


Fig. 10. — Dolmen du Rouzet (Larroque, Tarn). — Plan de l'architecture des deux chambres.

Pourquoi deux chambres successives ? On avance habituellement des considérations religieuses et utilitaires ²⁴. Il faut en convenir, dans ce domaine, la religion a bon dos et ses mystères sont trop souvent invoqués comme prétextes de notre ignorance ! En ce cas, outre la difficulté de les cerner, les préoccupations religieuses ne semblent pas vraiment prioritaires. Sinon, comment justifier le nombre relativement restreint de telles architectures, même s'il en reste encore beaucoup à découvrir, alors qu'elles devraient logiquement proliférer ?

Les préoccupations utilitaires sont plus rassurantes dans leur objectivité. Au Rouzet, l'exiguité de la chambre primaire et son éventuelle saturation, sont probablement à l'origine de l'agrandissement du monument. A Caux-Vielles, dont le dolmen double a été mentionné précédemment, l'effondrement du monument en cours de construction n'a pas découragé les bâtisseurs, qui ont entrepris aussitôt un nouvel ouvrage. Ce sont là deux cas particuliers avec des solutions différentes. Il convient donc d'éviter toute généralisation hâtive.

Les chambres du Rouzet ont perdu leur table. Divers indices exposés plus haut rendent plausible une couverture en grès pour la chambre secondaire, alors qu'une dalle rudimentaire suffisait à masquer la chambre primaire, dont les montants sont faiblement espacés. Le sol, entaillé par des saignées de fondations (fig. 11), est dépourvu de dallage. Ces chambres enfin, dont la description succincte va suivre, s'ouvrent vers le Sud-Est (azimut 130° au 24.11.85).

a) *La chambre secondaire.*

Comme pour les autres dolmens doubles du Quercy, c'est la plus vaste (2,15 x 1,15 m). C'est aussi la mieux conservée. Des excavations ont été creusées dans le substrat pour loger la base des orthostates. L'excavation droite est plus large (0,90 m) que la gauche (0,70 m), mais moins profonde (dimensions respectives : 0,35 et 0,50 m). Ces excavations ont été remblayées par des matériaux volumineux et les montants calés à l'intérieur des chambres. par des blocs et des dalles calcaires.

Le montant droit (2,19 x 1,38 x 0,23 x 0,33 m) est solidement ancré dans sa position originelle. Totalement fissuré en surface et clivé longitudinalement, le montant gauche (1,64 x 1,32 x 0,15 à 0,20 m), en revanche, s'est affaissé vers l'intérieur.

Pour ne pas perturber l'alignement de la façade du parement et par souci de symétrie avec son homologue, le montant gauche, naturellement plus court que le droit, est prolongé à son extrémité orientale par une dalle (0,54 x 0,81 x 0,10 m).

De façon à assurer une bonne transition et une étanchéité parfaite, d'autres dalles s'intercalent entre l'extrémité occidentale des orthostates

(24) Cf. J. CLOTTES, *op. cit.* dans la note n° 3, pp. 365-366.

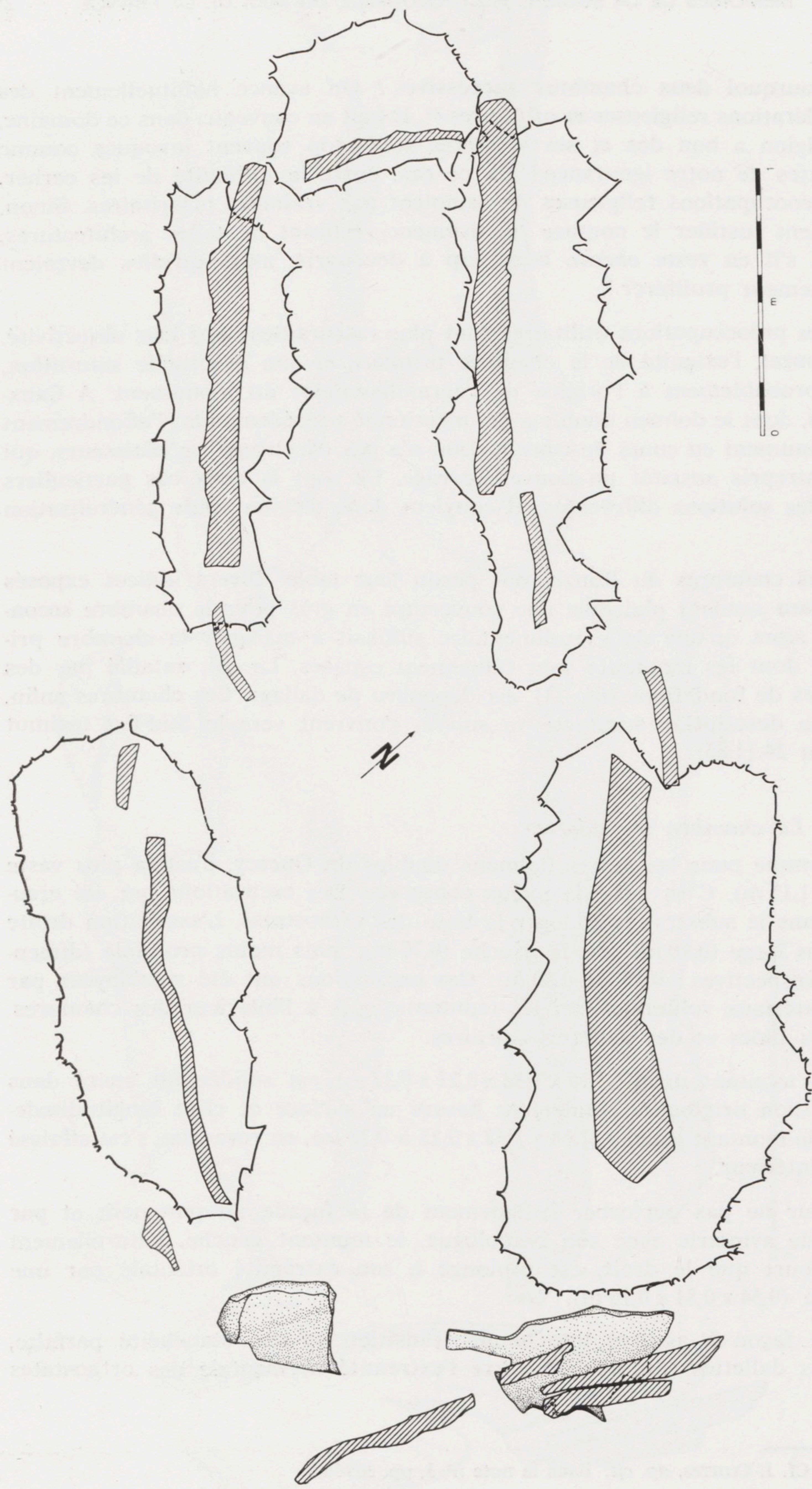


Fig. 11. — Dolmen du Rouzet (Larroque, Tarn). — Plan des excavations de fondation des deux chambres.

et le parement du monument primitif. Si la dalle gauche (0,78 x 0,94 x 0,10 m) remplit bien cet office en comblant un vide effectif, la dalle droite, en revanche, n'est pas fonctionnelle, vu l'excellente liaison qui existe déjà entre le bord du montant et le parement. Son caractère symbolique est corroboré par des dimensions modestes (0,51 x 0,49 x 0,08 m). La recherche de la symétrie est ici purement gratuite et de nature esthétique.

Une grande dalle oblique (1,35 x 0,88 x 0,10 à 0,15 m) et diverses cales représentent les vestiges du système de fermeture, auquel s'adosent d'énormes blocs qui évoquent un éboulement plus qu'une structure de condamnation.

b) *La chambre primaire.*

La chambre primaire est beaucoup plus exiguë (1,90 x 0,80 m) que la précédente et dans un état de conservation alarmant; ainsi le montant droit s'est entièrement délité à la fouille. La construction en est classique: deux orthostates prennent appui sur une dalle de chevet. Il n'y a pas de dispositif de fermeture, supprimé lors de la construction de la deuxième chambre. L'extrémité orientale du montant gauche est complétée par une dalle (0,44 x 0,68 x 0,08 m).

Malgré leur délabrement, les orthostates sont dans leur position d'origine, excepté une portion (0,76 x 0,97 x 0,15 m) du montant droit, couchée à l'entrée de la chambre. Le fragment subsistant (1,50 x 1 x 0,15 m) est parfaitement vertical, tandis que le montant gauche (1,93 x 1,22 x 0,15 m) penche vers l'intérieur. La forme élancée de la dalle de chevet (0,68 x 1,15 x 0,13 m), fêlée aux deux tiers de sa hauteur, est une des causes de l'étroitesse de la chambre. Etayés par des dalles, les orthostates sont fichés dans des excavations de fondation étroites (0,50 m environ) et peu profondes (0,20 m).

On peut s'interroger sur le caractère fonctionnel d'un espace funéraire aussi étriqué. Etant donné l'inclinaison du montant gauche, la largeur utile du dolmen est inférieure à 0,80 m, son accès difficile et sa capacité d'accueil limitée. Les utilisateurs en ont probablement ressenti les inconvénients très rapidement; ce qui les a incités à bâtir une deuxième chambre, mieux adaptée à sa mission, à l'avant de la première.

C. — *Le dolmen des Quartous, à Montricoux (Tarn-et-Garonne).*

Il est à l'Ouest du chemin rural de Montricoux à Pénayrol, sur la parcelle n° 3, section B1 du relevé cadastral (année 1948), où il occupe un petit promontoire, au-dessus d'une combe et non loin d'une fontaine intermittente. Sur le même lieu figurent aussi plusieurs petits tumulus, énigmatiques et décevants²⁵.

(25) B. PAJOT, Fouilles de sauvetage des Quartous, à Montricoux (Tarn-et-Garonne) *Université de Toulouse-Le Mirail, Trav. de l'Inst. d'art préhist.*, t. XXV, pp. 219-234, 10 fig.



Fig. 12. — Dolmen des Quartous (Montricoux, T.-et-G.). — Plan du tumulus et de la chambre après enlèvement des matériaux éboulés.

Ce dolmen, dont les montants avaient été écrêtés par un engin mécanique lors de travaux de déboisement, a nécessité une fouille de sauvetage au printemps 1981.

L'enclave communale où il se trouve est formée, d'après la carte géologique au 1/80 000^e 26, de calcaires séquanien en dalles, dont les affleurements avoisinants ont fourni les matériaux nécessaires à sa construction. On observe aussi, dans les combes et leurs abords, des calcaires dolomitiques, souvent employés pour remblayer les tumulus protohistoriques de la nécropole du Frau toute proche 27, mais délaissés ici.

Difficilement repérable en raison de ses dimensions modestes et de son extrême dégradation, ce monument s'est avéré cependant intact et a permis de mettre en évidence diverses pratiques funéraires, comme la position fléchie et la superposition des cadavres, le remaniement des os et la vidange partielle de la chambre, le regroupement d'os longs en faisceau, l'absence de vestiges osseux dans le dégagement, la protection par une dallette d'un crâne déplacé et l'association d'offrandes à l'un des sujets inhumés.

Le mobilier comprend une série substantielle de perles en test discoïdes et un vase à fond plat, carène adoucie et bord rentrant. Sa position chronologique est sans équivoque, il remonte au Bronze ancien.

Le décapage intégral de la chambre et du tumulus, dont la masse éboulée a été explorée par des tranchées, a révélé l'existence d'un dolmen à dégagement axial, dont les éléments architecturaux vont être analysés successivement.

Ce qui distingue ce monument des précédents, c'est la présence d'une structure d'accès bien individualisé, qui s'intercale entre la chambre et le bord du tumulus. Il entre, par conséquent, dans la catégorie des dolmens à vestibule, dont la dénomination a été proposée et définie par J. Clottes 28. Cependant, pour des raisons de logique et de clarté, il semble préférable de substituer à celle-ci la notion de structure de dégagement; mais il en sera débattu plus amplement dans la deuxième partie de cet exposé.

1. *Le tumulus.*

Il avait extérieurement la forme d'une modeste calotte sphérique de 12 m de diamètre, dont la chambre occupait approximativement le centre. Une couche de terre végétale, enrobant un cailloutis à petits éléments calcaires, en recouvrait la surface. Son élévation minime, confirmée à la fouille,

(26) Cf. note n° 19.

(27) Cf. B. PAJOT, Architecture des tumulus à incinération de la nécropole du Frau (Cazals, Tarn-et-Garonne), *Antiquités nationales*, t. 16-17, p. 103.

(28) A ce sujet, on consultera :

1. J. CLOTTES et P. DARASSE, *op. cit.* dans la note n° 7, p. 223, note n° 2.
2. J. CLOTTES, Vestibules ou antichambres ?, *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 72, 1975, pp. 100-102.
3. J. CLOTTES, *op. cit.* dans la note n° 3, pp. 329-331.

est de 0,30 m seulement au contact des montants. L'étude de cette éminence diffuse a révélé une structure trapézoïdale, correspondant au tumulus primitif, et une accumulation périphérique de matériaux divers, d'origine érosive.

La structure consiste en un amoncellement de calcaires, contenu par un parement de dallettes empilées (fig. 12). A l'exception de quelques dalles de part et d'autre de la chambre, les matériaux amassés sont de taille plus réduite que ceux qui ont servi à la construction du parement. Celui-ci conserve encore deux ou trois assises de pierres plates et sa hauteur n'excède pas 0,25 m. Il décrit un trapèze isocèle ou presque, dont la grande base située à l'Est, c'est-à-dire du côté de l'entrée de la chambre, s'interrompt à son niveau pour ménager un couloir d'accès. En voici les dimensions :

- grande base : 3,70 m,
- petite base : 2,30 m,
- côté droit : 4,50 m,
- côté gauche : 4,90 m.

En façade, les portions de parement qui divergent de part et d'autre de l'entrée de la chambre sont symétriques. Les côtés, en revanche, sont inégaux, le gauche étant plus développé que le droit. Détérioré par le glissement plus ou moins prononcé des dallettes qui les bordent, leur tracé probablement rectiligne à l'origine est aujourd'hui sinueux. Le chevet enfin s'incurve légèrement au centre.

Les matériaux adossés à cette structure donnent au monument une apparence circulaire, qu'il n'avait pas au départ. Ils résultent d'une lente désagrégation, fort avancée si l'on en juge par leur degré d'altération, dont leur composition actuelle est le reflet; terre et blocaille prédominent en effet, alors que les dallettes intactes issues de l'affaissement du tumulus sont relativement peu nombreuses.

2. La structure d'accès.

Aucun indice superficiel ne marquait son emplacement. Elle s'apparente à d'autres structures recensées antérieurement en Quercy²⁹. Leur nombre est relativement restreint, mais l'on peut envisager de nouvelles découvertes. Elles sont, en effet, souvent cachées sous les éboulis et leur reconnaissance nécessite, par conséquent, l'exploration de la partie avant du tumulus, dont l'adoption sur le plan local ne s'instaure que progressivement.

Ces structures d'accès, qui ménagent une sorte de couloir court et large dans la masse tumulaire, diffèrent l'entrée de la chambre, en retrait par rapport au parement. Comme le montre la fouille et en particulier la répartition des vestiges archéologiques sur le sol, il s'agit bien de structures de dégagement effectivement utilisées pour accéder de plain-pied à la chambre.

(29) *Ibid.*, référence n° 3, p. 336.

Elles sont habituellement contenues par des dalles verticales, dressées sur le sol sans fondations préalables. Il en est ainsi pour le dolmen des Quartous, mais avec quelques adaptations qui retiennent l'attention (fig. 12 et 13).

Côté droit, on note deux dalles contiguës. La plus grande (0,76 x 0,85 x 0,15 m), qui est aussi la plus éloignée du bord du tumulus, est fortement inclinée vers l'intérieur du couloir malgré la présence d'un bloc de calage. Sa base vient se loger exceptionnellement dans le prolongement de la saignée qui reçoit le montant droit de la chambre. La plus petite (0,44 x 0,41 x 0,15 m), calée et inclinée comme la précédente, prend appui sur le substrat.

Côté gauche, on ne retrouve qu'une seule dalle, fort modeste (0,60 x 0,44 x 0,04 à 0,09 m), dont une portion double extérieurement l'extrémité du montant correspondant de la chambre. Elle repose sur le sol, mais le parement du tumulus la consolide en l'enveloppant. Ici, en effet, l'empilement des dalles s'infléchit à angle droit et pénètre dans le couloir, comblant l'intervalle vacant entre le bord du tumulus et la dalle en place. Il se substitue ainsi à une ou plusieurs dalles, dont l'emploi aurait été nécessaire par symétrie avec le côté droit. Cette particularité architecturale est peu répandue en Quercy, malgré la présence d'une structure de dégagement entièrement construite en pierres sèches à l'avant du dolmen du Pech d'Arsoy (Corn, Lot)³⁰.

Les dalles du dolmen des Quartous ont une tranche actuellement au même niveau que celle des orthostats de la chambre. Il n'en était probablement pas ainsi au départ; en effet, si les dalles sont intactes, les montants en revanche sont ébréchés et leur hauteur initiale devait être plus importante.

3. La chambre.

Elle s'ouvre à l'Est (azimut : 91° au 25.04.1981). Son architecture est fort délabrée (fig. 13). Un seul montant, le gauche, était perceptible en surface. La table est absente. Il en est de même du système de fermeture; cependant des dalles équivalant à un seuil sont posées horizontalement à l'entrée de la chambre et en délimitent le remplissage.

Le montant droit (1,72 x 0,82 x 0,15 à 0,20 m) est formé de deux tronçons séparés par une cassure oblique, postérieure à sa mise en place tout comme son inclinaison prononcée vers l'intérieur de la chambre. Le montant gauche (1,60 x 0,68 x 0,15 à 0,20 m), vertical, a une tranche déchiquetée; sa base en revanche est assez régulière. La dalle de chevet (0,45 x 0,35 x 0,15 m) est en très mauvais état et complètement effritée à la base. Clivée, il n'en subsiste plus que des fragments reposant sur une couche de cailloutis.

Les montants sont étayés à l'intérieur de la chambre par des blocs de calage : un seul bloc à l'extrémité ouest du montant droit et trois blocs, fichés en coins, à l'extrémité ouest du montant gauche.

(30) *Ibid.*, p. 338.

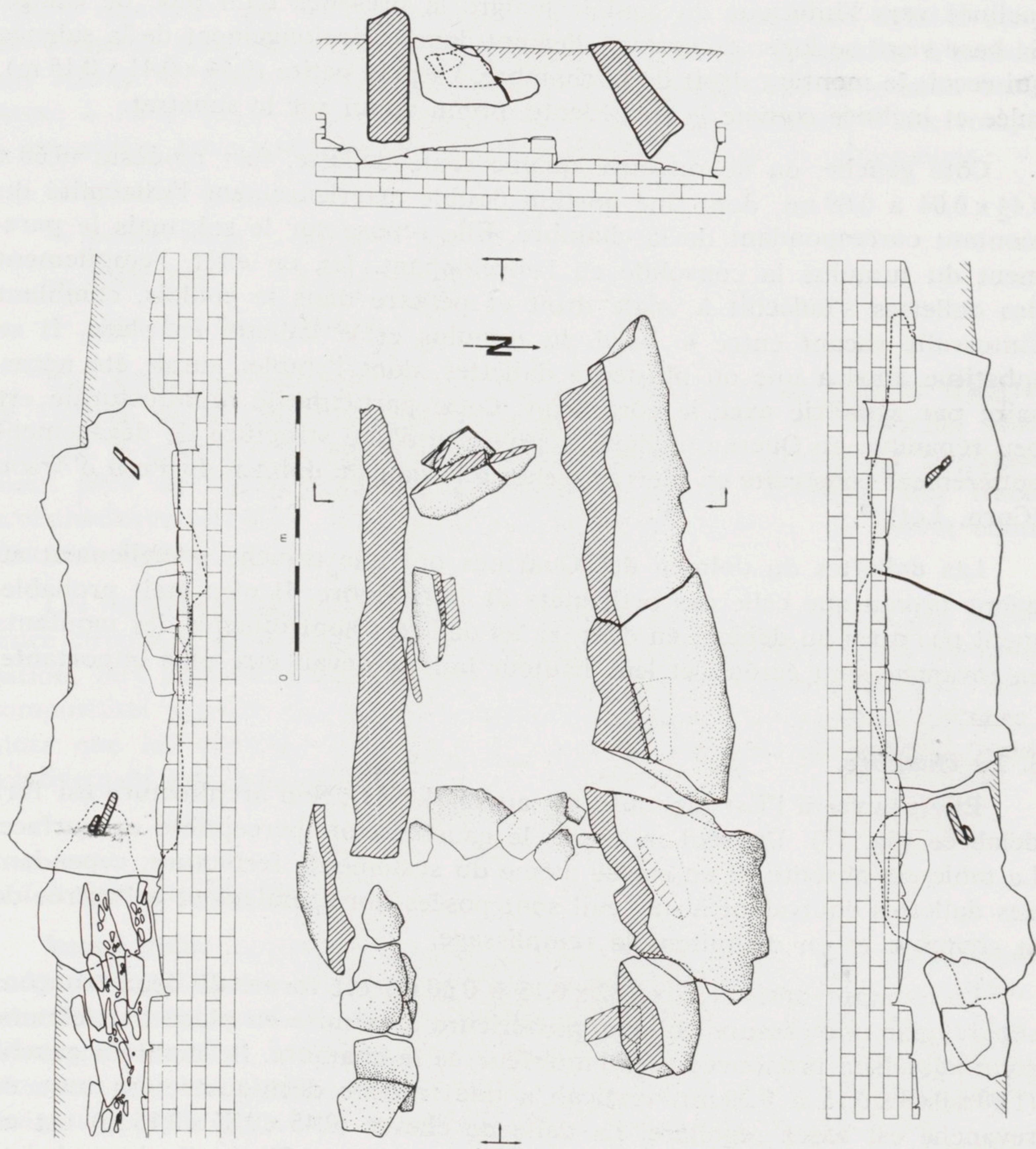


Fig. 13. — Dolmen des Quartous (Montricoux, T.-et-G.). — Plan de la chambre et du dégagement axial.

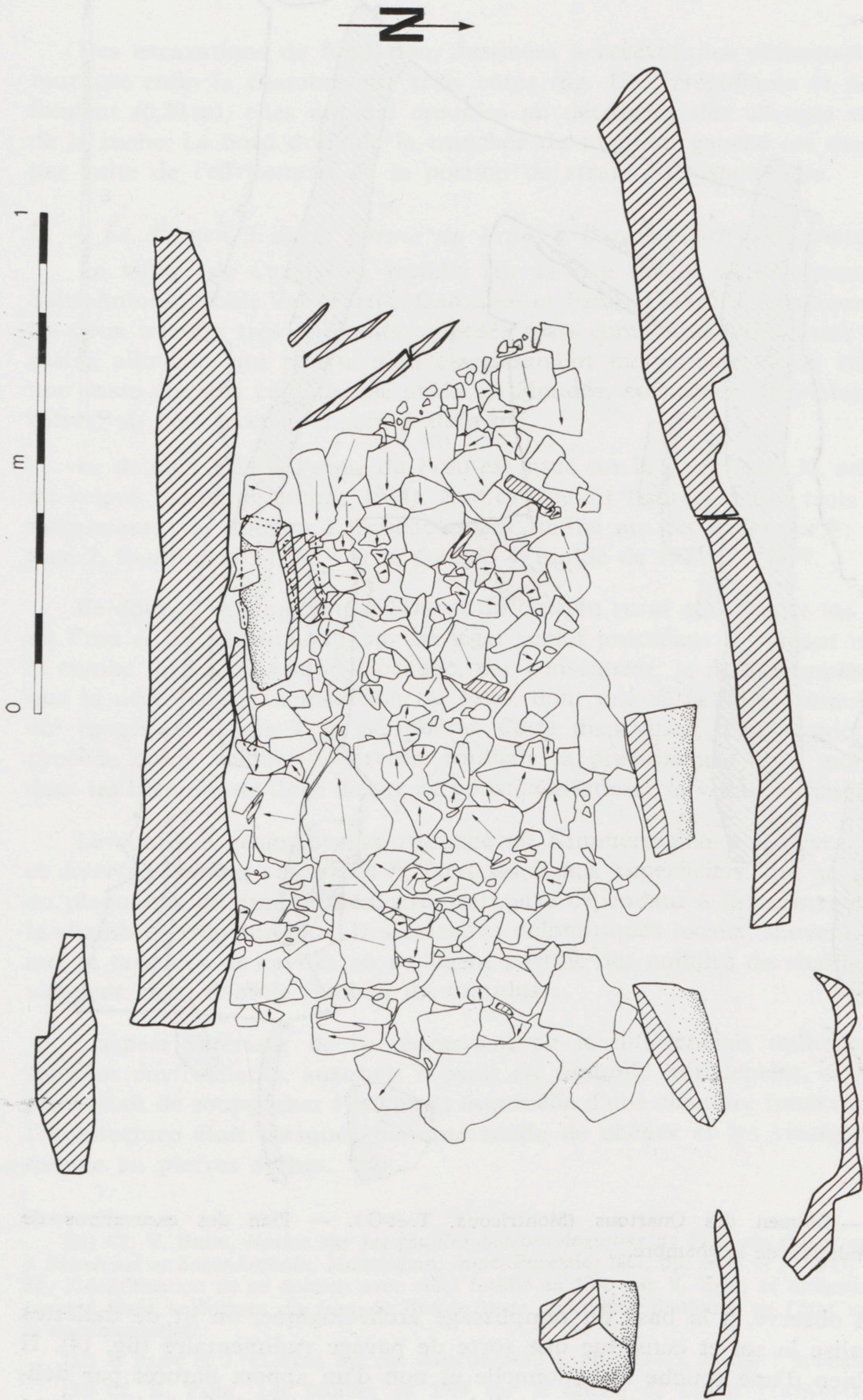


Fig. 14. — Dolmen des Quartous (Montricoux, T.-et-G.). — Plan du dallage à l'intérieur de la chambre.

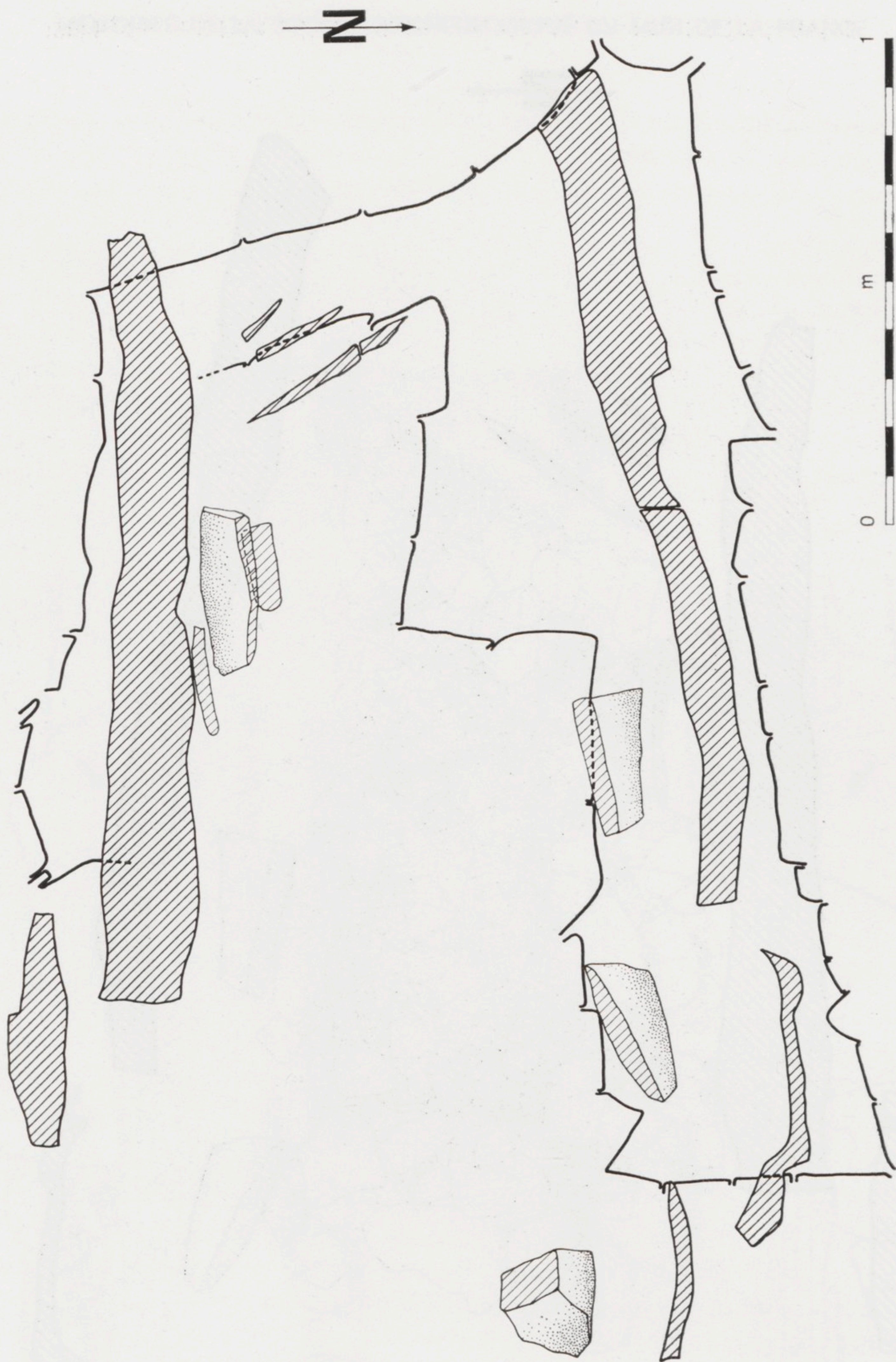


Fig. 15. — Dolmen des Quartous (Montricoux, T-et-G.). — Plan des excavations de fondation de la chambre.

On observe, à la base du remplissage archéologique, un lit de dalles qui égalise le sol et constitue une sorte de pavage rudimentaire (fig. 14). Il s'agit bien d'une couche intentionnelle et non d'un apport naturel par délitage du substrat, comme le prouve l'absence de matériaux équivalents dans le couloir et à l'avant du tumulus.

La surface de chambre utilisée (1,20 x 0,85 m), qu'illustre la répartition des os au sol, est de l'ordre du mètre carré. On en perçoit les conséquences sur la disposition des cadavres.

Des excavations de fondation, destinées à recevoir les orthostates, contourment enfin la chambre sur trois côtés (fig. 15). Irrégulières et peu profondes (0,20 m), elles ont été creusées au détriment des clivages naturels de la roche. Le bord droit de la tranchée du montant gauche est manquant par suite de l'effritement de la portion de strate correspondante.

D. — *Le dolmen 3 de la Ferme du Frau, à Cazals (Tarn-et-Garonne).*

Le village de Cazals est installé sur la rive droite de l'Aveyron, entre Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) et Penne (Tarn). La commune réunit deux terroirs très différents, opposés mais complémentaires : une étroite plaine alluviale, qui profite d'un élargissement momentané de la vallée, et une vaste étendue caillouteuse aride et dénudée, constituée de plateaux calcaires, où l'on recense encore 8 dolmens.

Le dolmen 3 de la Ferme du Frau est situé sur la parcelle n° 33, section A du relevé cadastral (année 1934). Sur ce lieu-dit figurent aussi trois autres monuments : le dolmen 1, probablement fouillé au siècle dernier³¹; le dolmen 2, fouillé en 1971-72³² et le dolmen 4, fouillé de 1974 à 1976³³.

Ce dolmen est implanté à l'Ouest du chemin rural qui dessert les fermes du Frau et du Lac-du-Loup, sur un léger replat précédant le versant nord de la combe du Lac-du-Loup. Il occupe, par conséquent, le même emplacement que la nécropole à incinération du Frau, dont une série de 11 tumulus ont été rangés en cercle à sa périphérie. Cette disposition topographique, qui procède d'une volonté cohérente, souligne la prééminence d'un monument dont les hommes de l'Age du fer ne pouvaient ignorer la vocation funéraire³⁴.

Le contexte géologique se rattache au Kimméridgien à *Exogyra virgula* et *Everticyclamina virguliana*³⁵, dont les bancs superficiels, qui se délitent en plaquettes de qualité médiocre, ont servi cependant à la construction de la chambre et du tumulus. Des calcaires dolomitiques locaux, souvent bicornus et taraudés de cavités où se logent parfois des nodules de chaille, interviennent aussi dans le remblai du tumulus.

L'aspect extérieur de ce monument ne le différenciait nullement des tumulus environnants, auxquels il avait été assimilé initialement, et rien ne permettait de soupçonner l'existence éventuelle d'une chambre funéraire, dont l'architecture était masquée par une touffe de chênes et les vestiges d'une cabane en pierres sèches.

(31) Cf. V. BRUN, *Notice sur les fouilles paléontologiques de l'âge de pierre exécutées à Bruniquel et Saint-Antonin*, Montauban, impr. Forestié, 1867, pp. 33-35 et pl. VII, n°s 14 à 32; l'identification de ce dolmen avec celui fouillé en 1866 par V. Brun et désigné par lui comme étant le dolmen du *frau de Brétou* reste cependant douteuse en l'état actuel de la documentation.

(32) B. PAJOT et J. CLOTTES, *op. cit.* dans la note 3, pp. 382-415, 28 fig, 7 tableaux.

(33) Cf. B. PAJOT, *Les fouilles en 1974 sur le causse de Cazals (Tarn-et-Garonne)*, Université de Toulouse-Le Mirail, *Trav. de l'Institut d'art préhist.*, t. XVII, pp. 187-195 et fig. 16.

(34) Cf. B. PAJOT, *op. cit.* dans la note n° 27, pp. 99-101 et fig. 2.

(35) Cf. note n° 10.

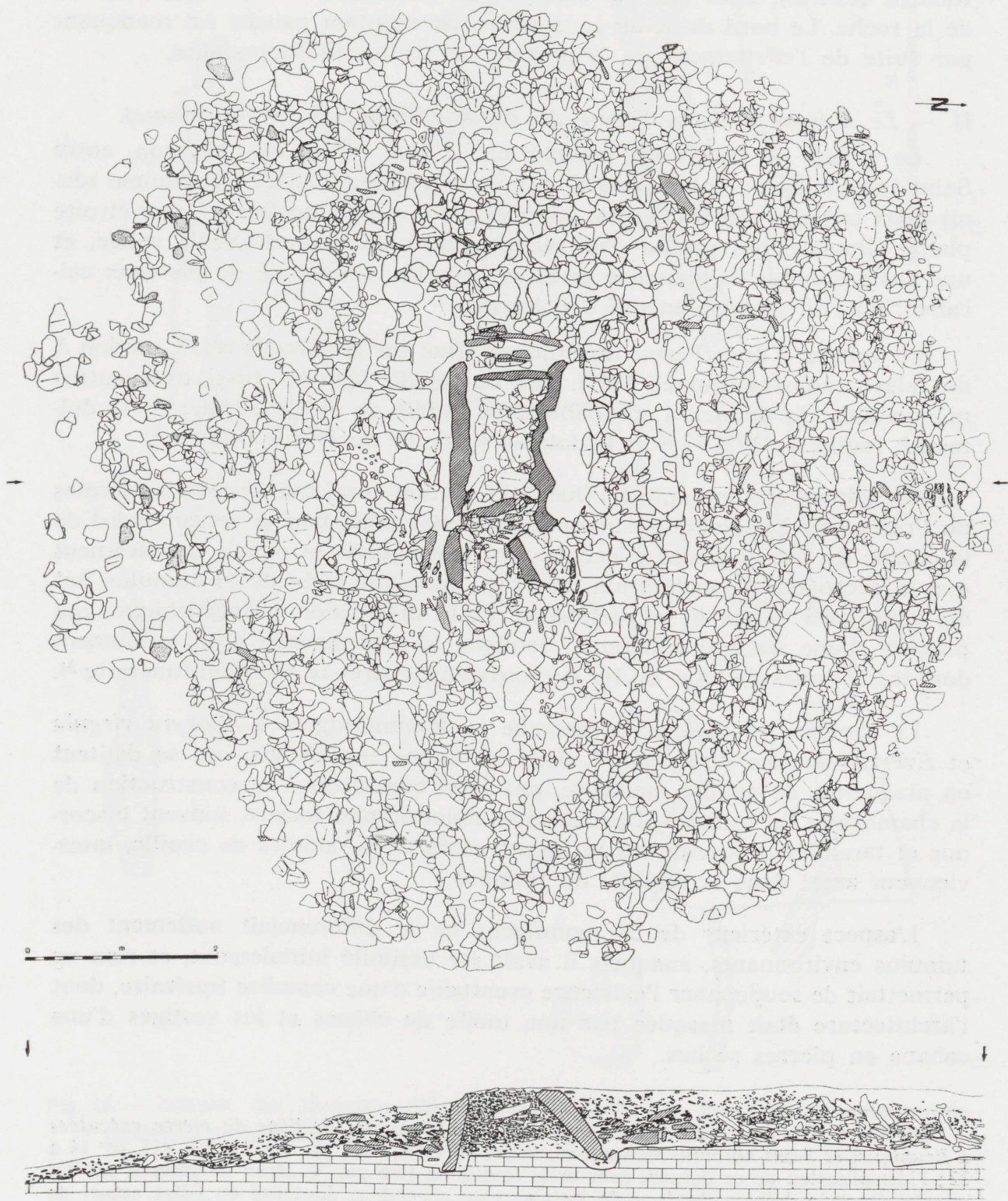


Fig. 16. — Dolmen 3 de la Ferme du Frau (Cazals, T.-et-G.). — Plan général et coupe du monument et des matériaux éboulés.

Ce n'est qu'en 1978, lors de travaux de déboisement exécutés dans le cadre des fouilles programmées de la nécropole, que le caractère dolménique de cette sépulture collective a été mis en évidence. N'étant pas l'objectif primordial de l'intervention sur le site, les fouilles en furent différées jusqu'en 1983.

La chambre, la structure d'accès, le tumulus et la masse éboulée adjacente furent alors décapés sur une centaine de mètres carrés et disséqués en profondeur. Les observations qui en découlent aujourd'hui éclairent d'un jour nouveau la compréhension de ces divers éléments architecturaux, inaccessibles auparavant³⁶.

Le remplissage archéologique s'est avéré décevant et sa datation incertaine en l'absence de documents probants. Les restes osseux humains sont peu abondants. Diverses pratiques ont été enregistrées cependant, notamment le débitage d'un nucléus en silex, dont les éclats épars à l'avant du monument s'assemblent, et une sépulture secondaire, dont les vestiges ont été abandonnés sur le tumulus à l'Age du fer, alors qu'il était déjà passablement éboulé.

1. *Le tumulus.*

Il s'agit encore d'une butte peu imposante (fig. 16), en calotte sphérique, de 10 m de diamètre et de 0,70 à 0,80 m d'élévation. Son profil est nettement dissymétrique dans le sens nord-sud, la moitié nord étant mieux conservée que la moitié sud. Cette dissymétrie s'explique par le pendage nord-sud du terrain, la partie méridionale du tertre étant plus vulnérable aux divers facteurs d'érosion, notamment le gel et les infiltrations; mais aussi par la présence d'une cabane de berger, construite à l'aide de matériaux prélevés dans cette zone. Ce tumulus apparent est formé, en réalité, de deux parties distinctes : une structure interne trapézoïdale et une masse périphérique éboulée

La structure interne (fig. 17), dont l'enfouissement est consécutif à l'érosion, a été construite autour de la chambre postérieurement à l'érection des orthostats. Délimitée par un parement de dalles, elle décrit un trapèze dont la grande base, située du côté de l'entrée, s'interrompt de part et d'autre du passage axial. Un peu affaissée au Sud, ses dimensions sont les suivantes :

- grande base : 3,90 m,
- petite base : 2,50 m,
- côté droit : 4 m,
- côté gauche : 4,35 m.

Les côtés de ce trapèze presque isocèle ne sont pas rectilignes, mais légèrement convexes. Cette particularité, nettement perceptible en façade, est probablement délibérée, même si les phénomènes d'affaissement l'ont accentuée.

(36) B. PAJOT, Le dolmen 3 de la Ferme du Frau (Cazals, Tarn-et-Garonne). Note préliminaire, *Université de Toulouse-Le Mirail, Trav. de l'Inst. d'art préhist.*, t. XXVI, pp. 91-100, 3 fig.

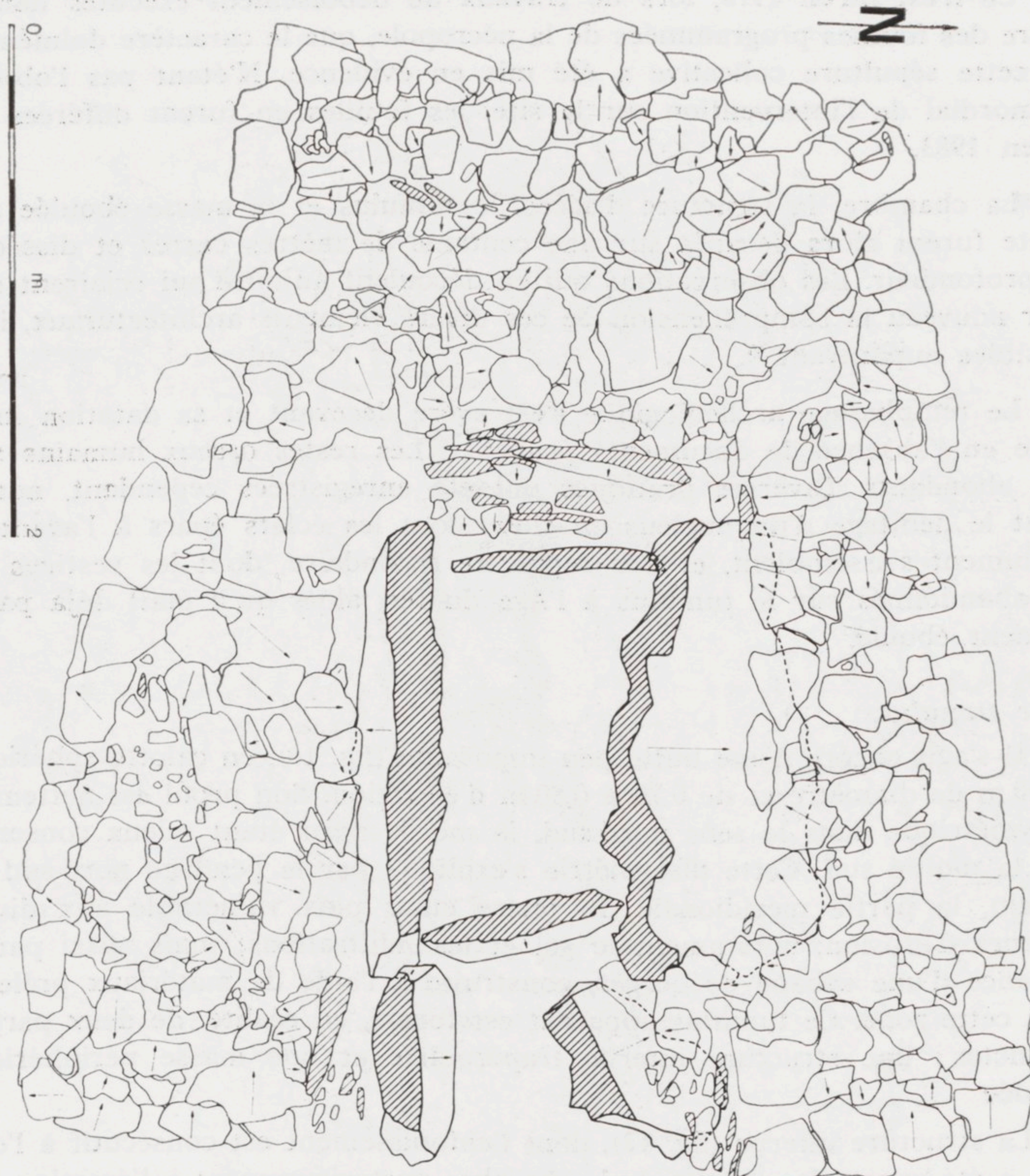


Fig. 17. — Dolmen 3 de la Ferme du Frau (Cazals, T.-et-G.). — Plan du tumulus et de la chambre après enlèvement des matériaux éboulés.

Le parement, initialement construit en pierres sèches, résulte de l'empilement de plusieurs lits de dalles, prélevées sur place. Contrairement à l'opinion émise antérieurement sur la base d'une interprétation erronée³⁷, il ne subsiste plus qu'à l'état résiduel et sa hauteur actuelle, qui oscille entre 0,30 et 0,40 m, ne saurait être confondue avec son élévation originelle, susceptible d'atteindre le niveau de la tranche des orthostats.

La masse périphérique, au contour indéfini, consiste en un amoncellement anarchique de matériaux divers : terre, pierraille et dalles; le tout adossé

(37) *Ibid.*, p. 92.

à la structure centrale. Cette masse n'est pas due à un apport intentionnel, mais à l'éboulement progressif des matériaux du tumulus, dégagé à l'origine et bien visible. Cette usure du temps a provoqué l'effondrement du parement, encore perceptible en divers endroits, et libéré les matériaux qu'il contenait. Leur diffusion concentrique a estompé le contour de la structure initiale, noyée à terme dans une butte arrondie.

2. La structure d'accès.

Comme le dolmen précédent, celui de la Ferme du Frau débouche sur le bord du tumulus par un dégagement axial (fig. 17 et 18). Ce passage est matérialisé par deux dalles fichés plus ou moins verticalement à l'avant de la chambre et situées dans le prolongement des montants. Leur tranche est sensiblement au même niveau que celle des montants; leur base, en revanche, repose sur le substrat, tandis que celle des montants est logée dans des excavations de fondation. Ces dalles ont des dimensions modestes (côté droit : 0,68 x 0,90 x 0,15 m; côté gauche : 0,79 x 0,74 x 0,20 m).

Côté droit, la dalle s'incline fortement vers l'intérieur du couloir, alors qu'elle est légèrement déjetée vers l'extérieur, côté gauche. Ces états sont manifestement liés à des affaissements postérieurs à la construction du monument. Des coins de pierre, enfoncés verticalement dans la masse du tumulus, s'intercalent entre le bord externe des dalles et les matériaux de remblai.

On note l'absence de blocs de calage à la base de ces dalles, indirectement étayées cependant par plusieurs assises de pierres grossièrement entassées, qui obstruent le passage et devaient être forcément enlevées avant de pouvoir pénétrer dans la chambre; à moins qu'elles ne correspondent à une structure de condamnation lors de l'abandon de celle-ci.

3. La chambre.

A l'exception de la table absente, son architecture est absolument complète (fig. 18). Bien que délabrés par l'érosion et la poussée des matériaux du tumulus, tous les orthostates sont encore en place, notamment ceux de l'entrée. Avant la fouille, seul le montant gauche affleurait en surface, alors que les autres dalles n'étaient pas visibles.

Le montant droit (1,80 x 1,15 x 0,20 m) est fortement délité au niveau de la tranche et à son extrémité ouest. Le montant gauche (1,77 x 1,03 x 0,20 m) a un contour moins déchiqueté et une base saillante profondément encastrée dans le sol. La dalle de chevet (0,99 x 0,71 x 0,10 m), fragilisée par un délitage intense, possède une encoche à la base, parfaitement adaptée à la configuration du substrat.

Deux dalles assurent la fermeture de la chambre. La première (0,78 x 0,65 x 0,10 m) est légèrement inclinée vers l'intérieur; la deuxième (0,33 x 0,36 x 0,05 m), déjetée vers l'extérieur, repose sur une dalle horizontale et colmate le vide subsistant entre la précédente et le montant droit.

Le chevet et la première dalle de fermeture sont étayés, extérieurement et en surface, par des dalles fichées verticalement. Montants et chevet

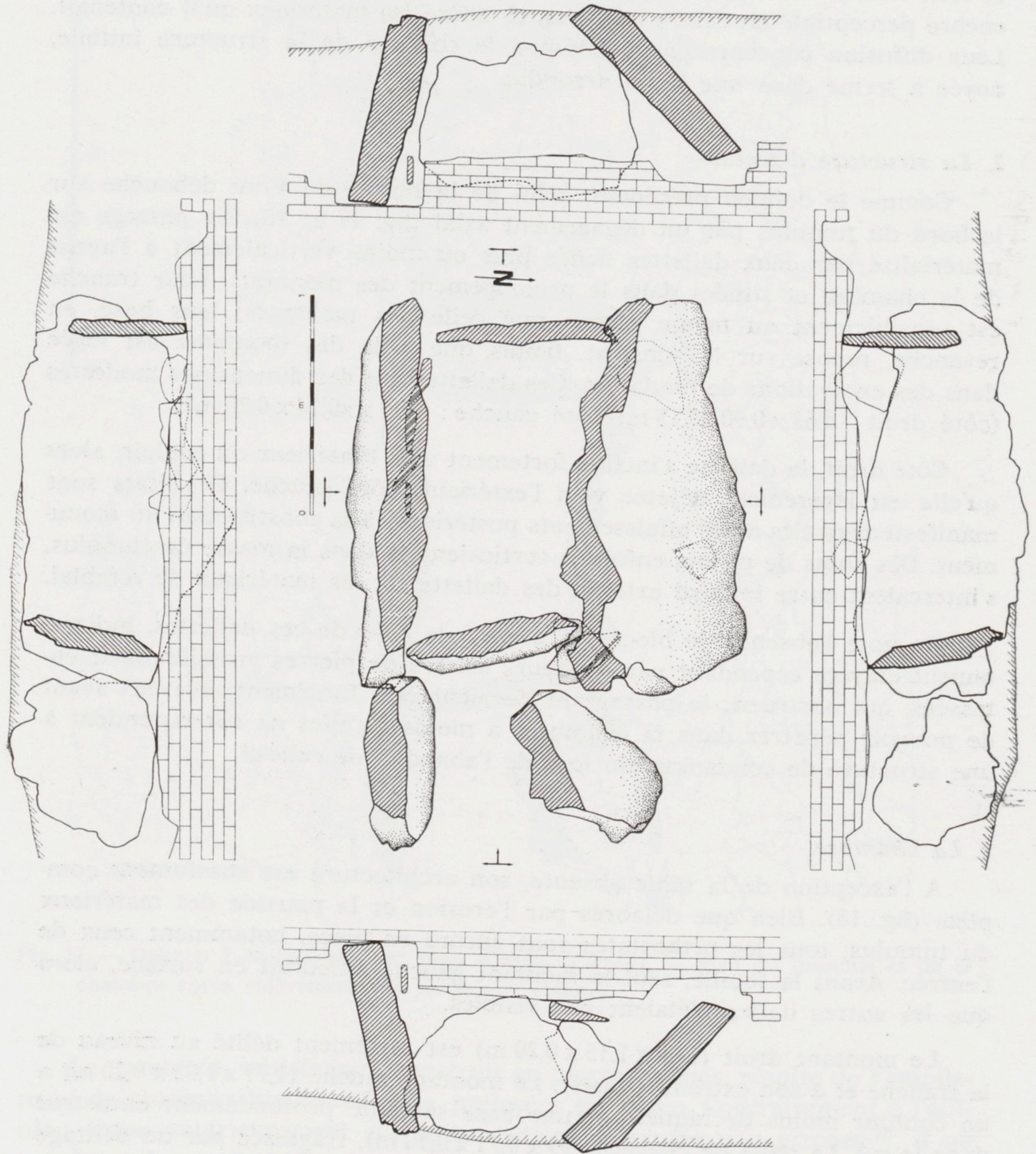


Fig. 18. — Dolmen 3 de la Ferme du Frau (Cazals, T.-et-G.). — Plan de la chambre et du dégagement axial.

ont leur base insérée dans des saignées peu profondes (0,15 à 0,20 m), creusées à la surface du substrat (fig. 19). Ces saignées ont un contour très irrégulier, car elles ont été pratiquées dans un calcaire diaclasé; ce qui a favorisé le débitage des strates superficielles et facilité leur extraction.

La chambre, dont le sol naturellement fissuré n'a pas été régularisé par un pavage artificiel, a des dimensions modestes (1,50 x 1,48 m) et s'ouvre à l'Est (azimut : 88° au 14.11.1983).

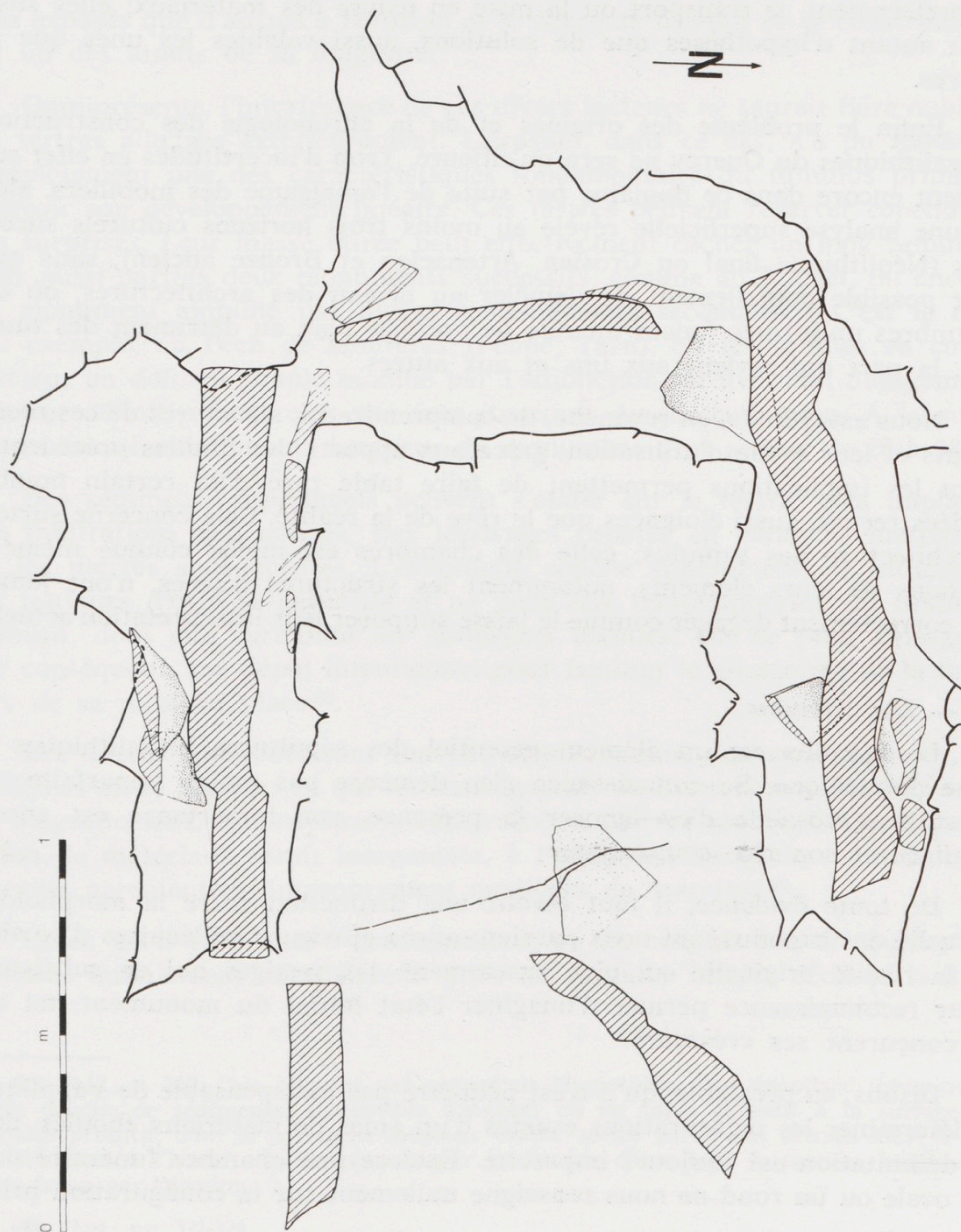


Fig. 19. — Dolmen 3 de la Ferme du Frau (Cazals, T.-et-G.). — Plan des excavations de fondation de la chambre.

II. INTERPRETATION DE QUELQUES DONNEES ARCHITECTURALES.

A partir des observations précédentes, il ne saurait être question de recenser et d'analyser tous les problèmes relatifs à l'architecture des dolmens du Quercy. Ainsi certains aspects de l'environnement naturel seront écartés, qu'il s'agisse de répartition géologique, d'implantation topographique ou d'orientation. Ceux-ci ont été évoqués cas par cas et ne modifient en rien les conclusions des études antérieures³⁸.

Nous n'aborderons pas non plus certaines questions techniques, comme le prélèvement, le transport ou la mise en œuvre des matériaux; elles suscitent autant d'hypothèses que de solutions, aussi valables les unes que les autres.

Enfin le problème des origines et de la chronologie des constructions mégalithiques du Quercy ne sera qu'effleuré. Trop d'incertitudes en effet subsistent encore dans ce domaine par suite de l'amalgame des mobiliers, alors qu'une analyse superficielle révèle au moins trois horizons culturels successifs (Néolithique final ou Crosien, Artenacien et Bronze ancien), sans qu'il soit possible actuellement de démêler au niveau des architectures, où des chambres uniformes jouent un rôle de premier plan au détriment des tumulus, la part qui revient aux uns et aux autres.

Nous essayerons, en revanche, de comprendre les structures de ces monuments et leur mode d'utilisation, grâce aux apports des fouilles précédentes, dont les implications permettent de faire table rase d'un certain nombre d'idées reçues, aussi éloignées que le rêve de la réalité. Cela concerne surtout l'architecture des tumulus; celle des chambres est mieux connue même si certains de leurs éléments, notamment les structures d'accès, n'ont jamais été correctement dégagés comme le laisse supposer leur interprétation actuelle.

A. — *Les tumulus.*

Le tumulus est un élément essentiel des sépultures mégalithiques de type dolménique. Sa connaissance n'en demeure pas moins imparfaite; s'il n'est plus possible d'en ignorer la présence, son importance est encore négligée et son rôle sous-estimé.

De toute évidence, il faut établir une distinction entre la morphologie actuelle des tumulus, qui nous parvient après plusieurs millénaires d'érosion, et la réalité originelle ou, plus exactement, les vestiges qui en subsistent. Leur reconnaissance permet d'imaginer l'état initial du monument, tel que le conçurent ses créateurs.

Disons, au préalable, qu'il n'est peut-être pas indispensable de s'appliquer à déterminer les mensurations exactes d'un amas de matériaux éboulés, dont la délimitation est toujours imprécise. Enclorre une chambre funéraire dans un ovale ou un rond ne nous renseigne nullement sur la configuration primi-

(38) Cf. J. CLOTTE, *op. cit.* dans la note n° 3, pp. 263-281 (répartition géologique et implantation topographique) et pp. 307-311 (orientation).

tive du monument qui l'accompagne. Le tertre visible n'est tout au plus qu'un indice de l'importance du tumulus qu'il renferme, sans que l'on puisse savoir à priori si celle-ci tient à l'étendue ou à l'élévation du monument initial.

Quant à la forme ronde ou ovale, la plus répandue, elle est fonction des matériaux, du pendage du terrain, de l'emprise des agents érosifs et de la qualité architecturale du monument. Ainsi certains calcaires sont plus friables que d'autres et se désagrègent plus rapidement; l'expansion des matériaux se fait naturellement en direction des pentes; certains monuments sont plus exposés que d'autres à l'érosion et le degré de finition de la construction est un des atouts de sa longévité.

Omniprésente, l'interférence de ces divers facteurs ne saurait faire oublier les tertres allongés extérieurement. L'érosion, dans ce cas, n'a pu modifier complètement une des caractéristiques fondamentales du tumulus primitif, à savoir son développement linéaire. Ces tertres peuvent réserver cependant des surprises. Leur masse étirée peut effectivement cacher un long tumulus, mais aussi parfois deux monuments successifs, comme au Rouzet, ou encore un monument amplifié par divers remaniements secondaires. C'est le cas, par exemple, au Pech de Montgrès (Penne, Tarn), où les fouilles en cours révèlent un dolmen simple modifié par l'adjonction tardive d'un dégagement axial et définitivement clos par une structure de condamnation. A la suite de ces transformations, la longueur du monument s'est accrue de 28 à 38 m.

Des sédiments superficiels peuvent s'étaler sur le tertre; cela implique des infiltrations peu actives. Des lessivages répétés en revanche mettent à nu les pierres sous-jacentes. L'éventuelle couche superficielle de sédiments est toujours d'origine naturelle et ne peut être contemporaine du tumulus primitif, dont elle surmonte les matériaux éboulés. On ne peut envisager, par conséquent, son dépôt intentionnel pour faciliter le glissement de la table lors de sa mise en place³⁹.

Les tertres apparents sont souvent définis comme des amas de terre, de cailloutis et de pierres; ce qui les distinguerait de leurs homologues bretons ou languedociens, exclusivement construits en pierres sèches. Cette accumulation de matériaux serait inorganisée, à l'exception de quelques structures internes parementées, improprement qualifiées de *murettes*⁴⁰.

Qu'en est-il en réalité? Présentement, on ne connaît pas en Quercy de tumulus initialement circulaires⁴¹. Tous les tumulus intacts découverts à ce

(39) *Ibid.*, p. 319. Cela n'exclut pas cependant l'hypothèse d'un épandage intentionnel d'une couche de sédiments, susceptible d'évoluer en un tapis gazonné à la surface du tumulus primitif, dont le parement toujours visible aurait gardé son attrait. Mais il y a peu d'indices à l'heure actuelle pour étayer l'existence d'une telle formation, balayée de toute façon par l'érosion.

(40) *Ibid.*, pp. 321-324.

(41) A l'exception peut-être du tumulus primitif du Pech de Grammont, dont la forme cependant s'inscrit davantage dans un quadrilatère que dans un cercle; cf. J. CLOTTES, Le dolmen double du Pech de Grammont (Gramat, Lot), *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 66, 1969, pp. 437-439 et fig. 1.

jour s'inscrivent dans des quadrilatères, du type rectangle ou trapèze, dont les angles peuvent être arrondis. Ce qu'il importe en effet de retrouver sous les éboulis, ce n'est pas la surface du monument, dont le contour est souvent altéré par la translation des matériaux, mais son plan au sol. Ainsi, au Rouzet, a-t-il été possible de suivre, sur le côté gauche du tumulus secondaire, des dalles alignées sur plusieurs mètres par débordement simultané de l'une des assises du parement, alors que la base de celui-ci était en retrait de 0,50 m environ.

Ce parement, que l'on ne saurait confondre avec un muret ⁴², circonscrit chaque tumulus. Il contient des matériaux entassés pêle-mêle — aucun des tumulus fouillés à ce jour ne possède en effet de cloisonnement interne comme, par exemple, le tumulus C de Champ-Châlon à Benon (Charente-Maritime) ⁴³ — et il est toujours environné de matériaux éboulés.

Ces derniers, à l'instar des sédiments superficiels, ne peuvent être attribués à un apport intentionnel. S'il est vrai qu'un certain nombre de tables reposent sur les matériaux d'origine du tumulus, on ne peut en déduire que tous ceux qui forment sa masse apparente sont en place ⁴⁴. C'est oublier, même si la partie du tumulus protégée par la table n'a pas été bouleversée, qu'il n'en est pas de même à quelque distance de celle-ci et que la plupart du temps les côtés du parement n'arrivent plus au niveau de la table, comme c'était le cas au départ et comme on peut l'observer encore parfois (tumulus primitif du Rouzet). Selon son importance, l'effondrement du parement libère toujours un volume plus ou moins conséquent de matériaux, qui se répandent autour de la structure tumulaire, et, si l'on retranche les apports complémentaires d'origine éolienne ou végétale, on s'aperçoit que la masse des éboulis équivaut à la déperdition de matière première.

Ceci étant, on ne peut en aucune façon assimiler à des contreforts certains agencements naturels de matériaux éboulés et les confondre avec des structures de soutènement, comme c'est encore le cas ⁴⁵. Si l'on y regarde de plus près, leur disposition est bien accidentelle et consécutive à des glissements par gravité. Il s'agit en effet de pierres plates imbriquées, plus ou moins adossées aux parties encore intactes du parement.

De la même façon, les entourages de dalles redressées, que l'on remarque à la périphérie de certains tumulus, suscitent la plus extrême réserve quant à leur interprétation comme *péristalithes* destinés à consolider le tumulus ⁴⁶. Nous avons trouvé maintes fois des indices approchants, qui se sont toujours avérés négatifs de ce point de vue et d'origine synsédimentaire.

(42) Par définition, un muret comporte deux parements opposés, symétriques ou non

(43) Cf. R. JOUSSAUME, *op. cit.*, dans la note n° 4, pl. 10.

(44) Cf. J. CLOTTES, *op. cit.* dans la note n° 3, p. 322.

(45) *Ibid.*

(46) *Ibid.*, pp. 319-321.

L'existence de telles structures est cependant fort plausible, mais indépendamment du tumulus et avec un rôle probablement différent de celui qui leur a été attribué.

Les tumulus dolméniques du Quercy se répartissent actuellement en deux groupes : les tumulus rectangulaires courts ou allongés, dont le chevet est convexe, et les tumulus trapézoïdaux, à chevet rectiligne ou convexe. Les uns et les autres peuvent avoir un profil tabulaire ou dissymétrique.

B. — *Les chambres.*

A l'exception de celles qui se localisent en bout de tumulus, les chambres funéraires sont habituellement en position centrale dans le tertre visible. Les éventuels décalages ne changent rien au fond du problème : l'espace funéraire est entouré de matériaux et l'on ne peut théoriquement y accéder qu'à la verticale ou en oblique en déblayant l'entrée⁴⁷.

La réalité est tout autre : lorsque le monument est entièrement dégagé, la chambre funéraire n'est jamais en position centrale dans le tumulus, mais déportée sur l'un des bords, généralement celui qui regarde le soleil levant. Ceci est valable pour tous les dolmens du Quercy, dont les structures tumulaires ont été étudiées. L'échantillon étant parfaitement représentatif, il en est probablement de même pour tous les autres, mis à part les dolmens à dégagement latéral (ou entrée latérale), dont les architectures tumulaires sont présentement inédites.

Schématiquement, il y a deux types de chambres en Quercy : celles qui s'ouvrent directement sur le bord du tumulus et celles qui possèdent une structure de dégagement intermédiaire. Le fait qu'il puisse y avoir des monuments complexes avec deux chambres distinctes ne change rien à la classification de base. En ce qui concerne les structures d'accès ou de dégagement, on peut distinguer selon leur position par rapport à l'entrée de la chambre, des dégagements axiaux, obliques ou latéraux.

Dans tous les cas, on accède de plain-pied à la chambre. La présence constante de documents archéologiques épars sur le sol à l'avant de celle-ci prouve que l'espace qui en précède l'entrée était fréquenté et par conséquent dégagé. Contrairement à une interprétation erronée⁴⁸, ces documents ne sont pas recouverts par le tumulus primitif, mais par ses matériaux éboulés. Sauf preuves à l'appui, on ne peut donc affirmer qu'ils sont en position primaire et qu'ils ont été déposés avant l'utilisation de la chambre⁴⁹. En fait, ils peuvent se rapporter aux diverses phases de fréquentation du monument, avant qu'il ne soit envahi par les éboulis.

L'accès de la chambre peut être différé par une structure distincte,

(47) *Ibid.*, p. 336.

(48) *Ibid.*, p. 454.

(49) *Ibid.*, p. 487.

désignée jusqu'à présent sous le terme de vestibule⁵⁰, dont la définition ne correspond plus aux acquis des fouilles récentes. Les vestibules en effet sont symboliques, ne débouchent pas sur le bord du tumulus et ne permettent pas un accès direct à la chambre. Or c'est l'inverse que l'on constate avec des structures d'accès parfaitement fonctionnelles, qui atteignent le bord du tumulus et autorisent une entrée de plain-pied. Vidé de sa substance, cette dénomination tombe d'elle-même en désuétude et, pour cette raison, la notion de dégagement lui semble préférable. Comme le terme précédent, celui-ci évite la confusion avec les couloirs classiques des dolmens atlantiques et donne l'acception correcte d'une réalité qui a bien pour finalité d'être un *passage facilitant la circulation*⁵¹. Le terme de vestibule, en outre, est particulièrement restrictif, car il introduit une séparation entre les chambres de ce type et celles qui ont une entrée latérale. Or ce sont deux variantes d'un même type : les dolmens à structure d'accès; l'orientation de celle-ci est en fait le seul élément qui permette de les différencier et il paraît logique de distinguer, d'un côté, les chambres à dégagement axial et, de l'autre, les chambres à dégagement latéral.

Les chambres ont été abondamment décrites sur le plan architectural; cependant, on peut encore affiner leur classification comme nous venons de le voir. Si l'on s'en tient aux seules parties visibles, bien des détails peuvent passer inaperçus. Des mensurations précises nécessitent le déchaussement des orthostates et, si l'on veut localiser un éventuel dallage, des excavations de fondation, des blocs de calage ou une structure d'accès, des fouilles approfondies sont indispensables.

C. — *Le tumulus et la chambre : un couple indissociable.*

Comme cela a été souligné à diverses reprises, il ne peut y avoir de chambre dolménique sans tumulus. Le tumulus et la chambre sont complémentaires et s'épaulent mutuellement.

Cette complémentarité se manifeste dans le choix des matériaux. L'architecture de la chambre nécessite l'emploi de grandes dalles; celle du tumulus, moins exigeante sur la qualité, peut englober une grosse quantité de matière première. Des pierres plates, prélevées parfois sur des affleurements géologiques précis (dolmen du Rouzet, par exemple), sont utilisées cependant pour édifier le parement, alors que le remblai s'accommode de matériaux quelconques.

Le monument surgit au détriment de l'environnement naturel, qui fournit les matériaux nécessaires à sa construction. Ceux-ci peuvent être sélectionnés cependant en un lieu distinct. C'est le cas, par exemple, du dolmen

(50) Cf. note n° 28.

(51) Définition empruntée au *Dictionnaire usuel par le texte et par l'image*, Quillet-Flammarion, Paris, 1956.

de Taillebarte (Montpezat-de-Quercy, Tarn-et-Garonne)⁵², implanté sur des calcaires lacustres tertiaires, mais dont les orthostates proviennent d'un horizon secondaire éloigné de 2,5 km environ. C'est aussi le cas du dolmen du Pech de Montgrès (Penne, Tarn), bâti sur des calcaires kimméridgiens, alors que les montants de la chambre sont en calcaire séquanien, largement répandu dans le voisinage.

Plusieurs étapes rythment la construction du monument. Leur ordre de succession est immuable et s'établit comme suit :

- choix de l'emplacement;
- mise à nu du substrat rocheux, à moins qu'il ne soit naturellement déblayé;
- creusement éventuel des excavations de fondation;
- érection des orthostates de la chambre;
- accumulation de matériaux autour de la chambre et sur l'espace dévolu au tumulus;
- réalisation du parement et éventuellement de la structure d'accès;
- pose de la table sur les orthostates.

La vocation funéraire de la chambre est évidente pour l'archéologue⁵³. La raison d'être du tumulus est plus complexe. On ne peut nier son rôle utilitaire : il maintient l'architecture de la chambre, dont il cale extérieurement les orthostates, et assure en même temps son étanchéité. Ceci dit, on ne saurait partager l'opinion selon laquelle *les tumulus des dolmens quercy-nois trahissent davantage les soucis pratiques de leurs constructeurs que leurs préoccupations religieuses*⁵⁴. Des arguments purement utilitaires ne peuvent justifier en effet l'ampleur considérable de certains tumulus et l'allongement extrême de quelques autres. L'hypothèse selon laquelle ils auraient servi de rampe pour la mise en place de la table n'est guère convaincante. S'il existe des tumulus dissymétriques, susceptibles de remplir la fonction d'un plan incliné, il en est aussi à surface tabulaire et, dans un cas comme dans l'autre, la table a été hissée sur les orthostates. S'agissant des tumulus dissymétriques, leur plan incliné s'inscrit toujours dans l'axe de la chambre, alors que logiquement il pourrait épouser d'autres directions, selon les lieux de provenance de la table; ce qui n'est pas le cas. Enfin, si l'on admet que les tumulus étaient construits en pierres sèches, il n'était guère pratique de faire glisser de grandes dalles à leur surface.

(52) Cf. E. CASTAGNÉ, Les monuments primitifs du Quercy et les peuples qui les ont élevés, *Bull. Soc. des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. XIV, 1889, pp. 42-43 et pl. VIII.

(53) Elle ne l'est pas forcément par le commun des mortels; cf. la mise au point de R. JOUSSAUME à ce sujet, *op. cit.*, dans la note n° 4 p. 10 et pp. 12-16 (Mégalithes et charlatanisme).

(54) J. CLOTTES, *op. cit.* dans la note n° 3, p. 324.

Le tumulus a une dimension esthétique indubitable avec son parement bien visible; quant à l'ordonnance des dalles, elle rehausse la prestance du monument. Il revêt aussi, sans nul doute, une signification religieuse et c'est probablement sa raison d'être essentielle.

Les tumulus rectangulaires, courts ou allongés, peuvent être contemporains comme le suggère le site du Rouzet. Les chambres qui les accompagnent ~~présentement~~ sont toutes dépourvues de structure d'accès. Le type trapézoïdal est associé en revanche aux dolmens simples et aux dolmens à dégagement axial. Nous avons enfin la certitude, à partir de documents inédits (fouilles en cours du dolmen du Pech de Montgrès), que les formes rectangulaires remontent au début de la pénétration du mégalithisme en Quercy.

L'origine géographique de ces monuments se heurte actuellement à des hypothèses contradictoires⁵⁵. Les influences atlantiques et languedociennes s'affrontent en des joutes oratoires, en attendant que de nouvelles fouilles viennent départager leurs apports respectifs.

Délaissée à tort par le passé, l'étude architecturale des dolmens du Quercy s'avère prometteuse. Certes il reste encore beaucoup à faire pour en connaître les multiples aspects et ce n'est pas le moment de baisser les bras, car demain il sera trop tard : les engins mécaniques, qui nivellent le Causse, parachèvent à grande vitesse les injures du temps !

Bernard PAJOT.



(55) Cf. R. JOUSSAUME, *op. cit.* dans la note n° 2, p. 51.